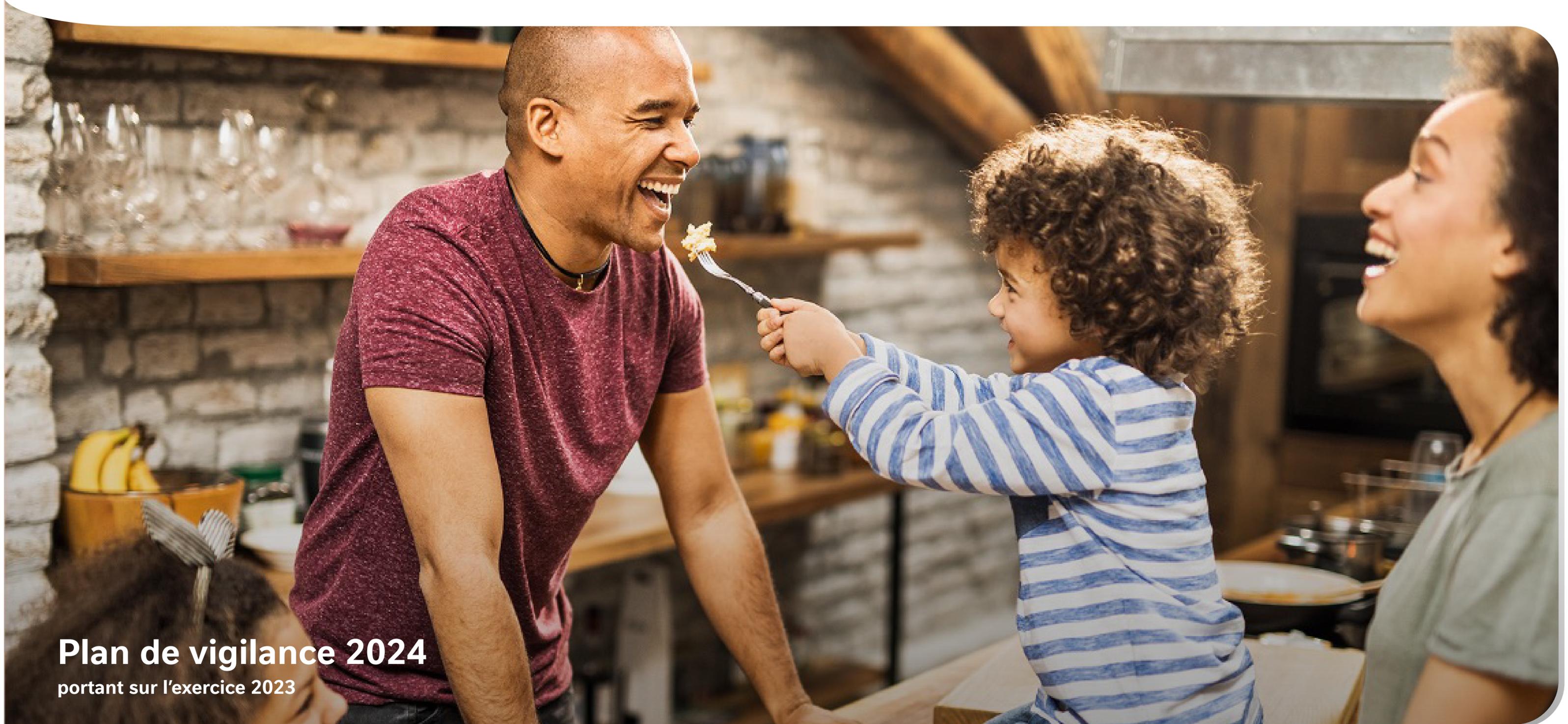




Nestlé Good food, Good life



Plan de vigilance 2024
portant sur l'exercice 2023

Sommaire

Introduction	1
Sommaire	2
Avant-propos	3
Raison d'être et engagements du Groupe Nestlé	4
Organisation du Groupe Nestlé et de Nestlé en France	5
Gouvernance de la vigilance	6
Matrice de matérialité	7
Démarche de matérialité	7
Risques prioritaires identifiés	9
Dialogue avec les parties prenantes	10

Droits humains et libertés fondamentales	11
Risques prioritaires en matière de droits humains	11
Actions de prévention et d'atténuation	11
Sécurité et santé au travail	15
Risques prioritaires en matière de santé et de sécurité	15
Actions de prévention et d'atténuation	15
Environnement	20
Risques prioritaires en matière d'environnement	20
Actions de prévention et d'atténuation	20
Fournisseurs et sous-traitants	31
Risques relatifs à la chaîne d'approvisionnement	31
Actions de prévention et d'atténuation	32

Mécanismes d'alerte	33
Compte rendu de mise en œuvre	35
Dispositif de suivi	35
Suivi qualitatif	35
Suivi quantitatif	35
Indicateurs de suivi	36
Textes de référence	37



Avant-propos

Ce plan se concentre principalement sur les actions menées par le marché français pour une meilleure lisibilité de l'impact de nos activités en 2023 (ce qui a été vendu et produit en France).

Pour une revue de l'intégralité de nos actions, notamment en matière d'épidémies, de bien-être animal, d'incendies, de travail forcé ou de travail des enfants, vous pouvez consulter le [Creating Shared Value and Sustainability Report 2023](#) (ci-après nommé «Rapport CSV du Groupe»). Plus globalement, concernant les projets et actions 2022, vous pouvez consulter le [plan de vigilance 2023](#).

Raison d'être et engagements du Groupe Nestlé

« Nous croyons à la force d'une bonne alimentation pour améliorer la qualité de vie de tous, aujourd'hui, ainsi que celle des générations futures ». Cette raison d'être nous guide au sein du Groupe Nestlé.

Nous visons ainsi à être exemplaires dans le respect des droits humains, des droits environnementaux et des bonnes pratiques en matière de santé et sécurité au travail tout au long de nos activités commerciales.

À cet égard, **nous nous sommes engagés à appliquer les normes les plus élevées en matière de droits humains** dans l'ensemble de notre chaîne de valeur. Nous avons publié notre feuille de route sur laquelle nous communiquons de façon régulière et transparente nos avancées.

Nous partageons la même ambition en matière de développement durable où nous agissons pour « **accélérer la transition vers des systèmes alimentaires régénérateurs** ».

Cette ambition d'aller vers la « régénération » est clé. Concrètement, il ne s'agit plus de seulement limiter les impacts de nos chaînes de production sur la planète et la société, mais de **générer des impacts positifs au niveau sociétal et environnemental**.

Bien plus qu'un simple engagement, « Œuvrer pour l'avenir et le bien-être des générations futures » est un devoir pour Nestlé en France et dans le monde.

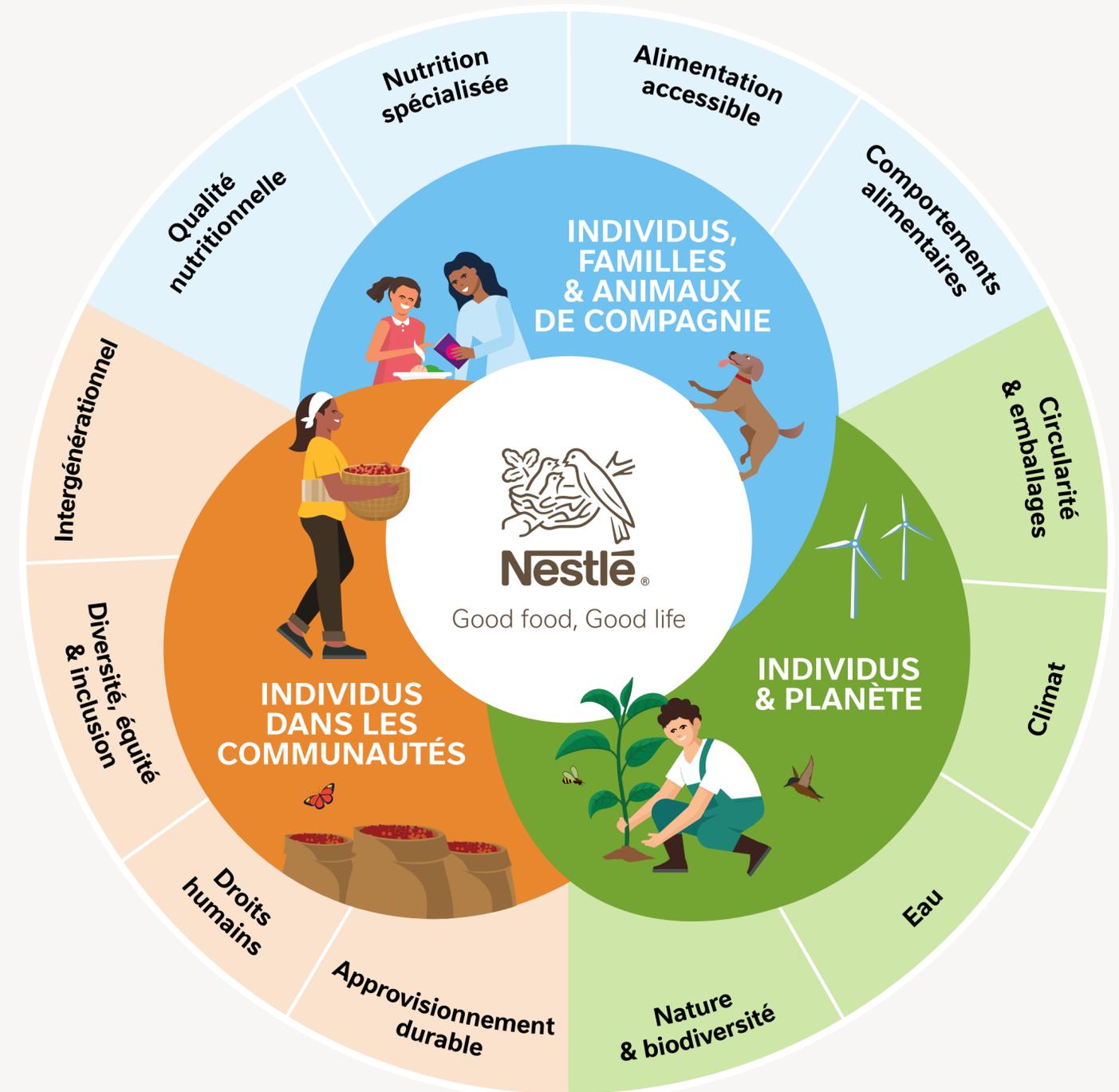
Nestlé reste engagé en faveur de la nutrition, de la santé et du bien-être. Le Groupe a fait d'importants progrès dans la réduction du sel, du sucre et des acides gras saturés dans ses produits au cours de la dernière décennie et poursuit son action.

Parallèlement, nous travaillons à faire progresser les systèmes alimentaires régénératifs et à améliorer la sécurité alimentaire. Nous avons pris pour le marché français des engagements correspondant à notre réalité opérationnelle et aux enjeux de nos parties prenantes.

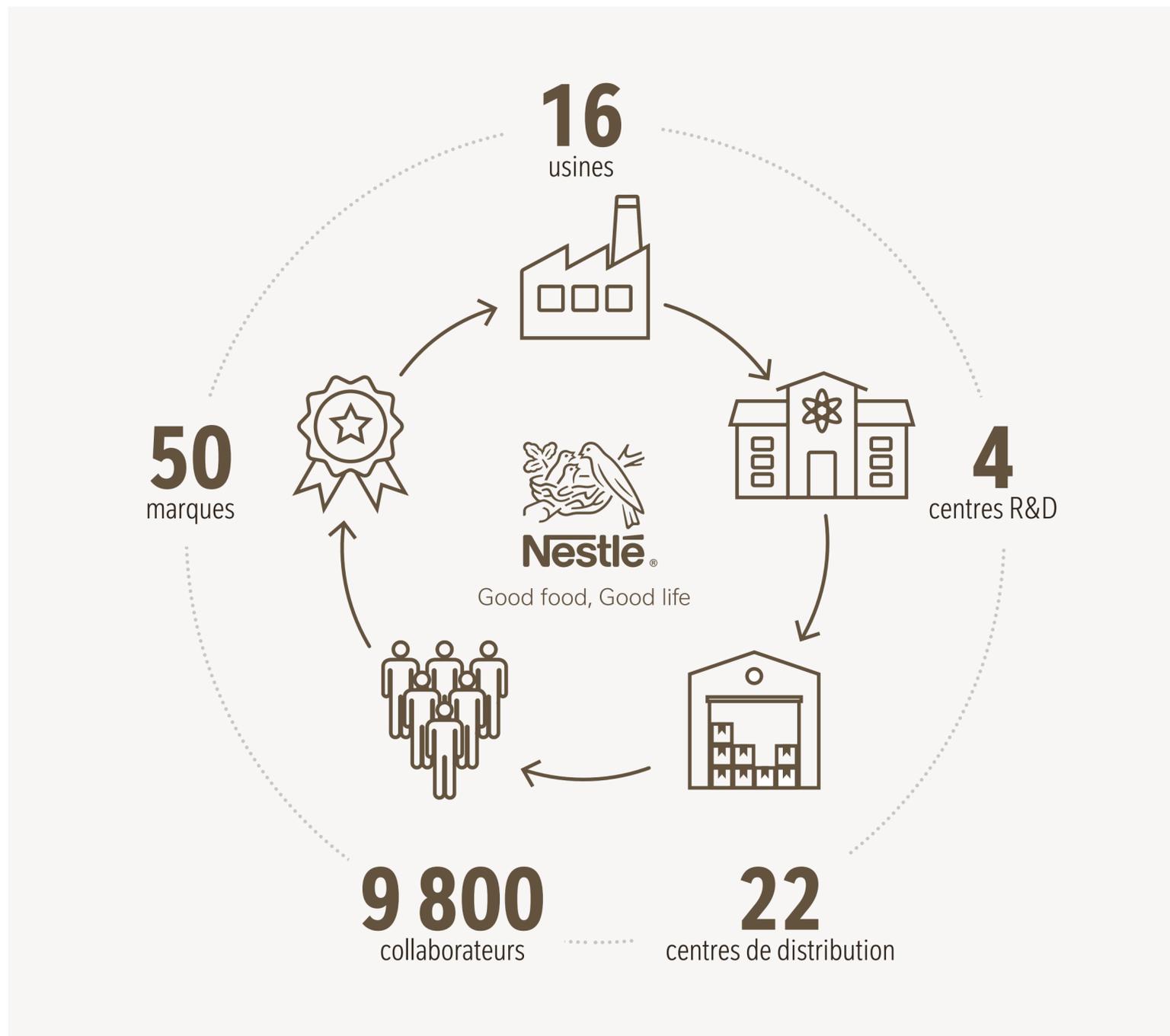
L'entreprise a un rôle à jouer dans la société. C'est pourquoi, ce plan de vigilance a pour ambition de **partager nos actions menées dès 2022 et poursuivies en 2023, dans une démarche de création de valeur partagée.** En mobilisant notre énergie et nos ressources vers un impact positif à grande échelle, nous contribuons à élever les normes nécessaires à la conduite du changement de l'industrie.

Nous avons identifié 12 enjeux prioritaires au niveau du Groupe Nestlé pour tendre vers la génération d'impacts positifs. Pour chacun d'entre eux, nous avons pris des engagements avec des échéances précises dont vous trouverez les avancées au titre de l'année civile 2023.

12 enjeux prioritaires



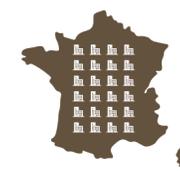
Organisation du Groupe Nestlé et de Nestlé en France



Le Groupe Nestlé organise son implantation internationale par zones géographiques ou « Marchés ». Le « Marché France » englobe l'ensemble des activités et des entités de Nestlé en France. Il est structuré sous forme de holding, Nestlé Holding France, qui détient directement ou indirectement 24 entités en France.

Nestlé Holding France est une société par actions simplifiée française, filiale de la société suisse Nestlé SA, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre.

Dans le présent plan :



Le terme « Nestlé » ou « Nestlé en France »

désigne l'ensemble des 24 entités composant le Marché France de Nestlé et soumises au présent plan de vigilance.



Les termes « Groupe » ou « Groupe Nestlé »

désignent le groupe international Nestlé.

Nestlé en France

Au niveau du Marché, la gouvernance de Nestlé s'opère à deux niveaux :

- À l'échelle du Marché France, par les « **Métiers** » : chaque fonction transversale contribue à l'ensemble des 24 sociétés ;
- À l'échelle de chaque activité, appelées « **Catégories** ». Nos catégories répondent :
 - aux différents moments de consommation (café, céréales du petit-déjeuner, soupes, aides culinaires, chocolats...) à domicile ou hors domicile,
 - aux populations avec des besoins particuliers (Nutrition Infantile et Nestlé Health Science),
 - aux animaux de compagnie (Purina...).

La stratégie de conformité de Nestlé en France est intégrée à ces deux niveaux :

- **Métiers** au travers du Comité de Conformité et droits humains ;
- **Catégories** au travers du réseau de référents conformité.

Gouvernance de la vigilance

Afin d'encadrer au mieux la démarche de conformité, Nestlé en France a mis en place une véritable gouvernance entièrement dédiée au pilotage de la prévention des risques.

Actions	Ponctuelles	Périodiques	Annuelles
Comité de Conformité	<ul style="list-style-type: none"> Communications spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Réunion trimestrielle sur l'avancement des actions 	<ul style="list-style-type: none"> Définition de la stratégie Élaboration du plan de vigilance Validation des cartographies des risques
Réseau de Référents Conformité	<ul style="list-style-type: none"> Remontée de nouveaux risques ou besoins 	<ul style="list-style-type: none"> Préparation de l'ordre du jour des Comités de Conformité 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens Construction du plan de vigilance Communications spécifiques
Comité d'alerte	<ul style="list-style-type: none"> Traitement des alertes Remontée de nouveaux risques 	<ul style="list-style-type: none"> Réunion spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Bilan annuel

Le Comité de Conformité

Il se réunit tous les trimestres pour :

- Définir la stratégie et valider le plan d'action dans le cadre de la démarche de conformité du Groupe ;
- Suivre l'avancement des actions ainsi définies ;
- Mettre en place de nouvelles actions en s'appuyant notamment sur les informations du réseau des Référents Conformité ;
- Contribuer à promouvoir les initiatives de formation interne aux [Principes de conduite des affaires](#) et au [Code de conduite professionnelle](#) du Groupe.

Le Comité de Conformité est présidé par le Président de Nestlé en France, sous la direction du Directeur général Juridique et Compliance en sa qualité de Chief Compliance Officer, assisté du Responsable de l'audit interne et du Directeur Compliance.

Il est composé des Directeurs généraux Commerce, Opérations, *Supply chain* et achats, Finance et contrôle, Communication et affaires publiques, Ressources Humaines, Développement Durable, et Digital. Une charte interne à Nestlé en France précise et définit leurs rôles et responsabilités.

Le réseau des Référents Conformité

Composé d'une vingtaine de référents, il a pour missions de :

- Relayer la démarche de conformité et les initiatives mises en place par le Comité de Conformité au sein des Unités d'affaires en France ;

- Faire remonter tout risque ou de manquement afin d'affiner l'évaluation des risques ;
- S'assurer du suivi des plans d'action établis dans le cadre de la démarche de conformité ;
- Préparer l'ordre du jour des Comités de Conformité.

Le Comité d'alerte

Dans le cadre du recueil des alertes formulées par les collaborateurs, Nestlé a mis en place un Comité d'alerte composé des membres permanents suivants :

- Directeur général Ressources Humaines ;
- Directeur général Juridique et Compliance ;
- Directeur des Affaires Sociales ;
- Directeur Compliance.

Les membres suivants peuvent également y être invités en fonction de l'alerte :

- Directeur des Ressources Humaines de la société concernée ;
- Directeur général de la société concernée ;
- Directeur général des Opérations ;
- Directeur général de la fonction concernée.

Le Comité d'alerte traite toutes les alertes reçues, aussi bien des collaborateurs que des autres parties prenantes. En cas de réception d'une alerte, les membres du Comité d'alerte suivent la procédure dédiée ([voir p.33](#)).

Matrice de matérialité

Tous les deux ans, le Groupe met à jour sa matrice de matérialité afin de s'assurer que nous donnons la priorité aux enjeux qui ont le plus d'impact sur nos activités, nos communautés et l'environnement, ainsi qu'à celles qui comptent le plus pour nos parties prenantes. Nestlé en France s'inscrit dans cette démarche, tout en affinant les risques spécifiques à son marché.

Démarche de matérialité du Groupe

En 2022, le Groupe a fait appel à un tiers indépendant pour réaliser une évaluation approfondie de ses enjeux matériels. En 2023, il a mis la matrice à jour après une analyse dédiée aux sujets ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance).

Nous pouvons ainsi garantir aux parties prenantes ayant contribué une confidentialité et une impartialité totales dans les conclusions.

Les entretiens ont été réalisés auprès de parties prenantes externes (fournisseurs, investisseurs, clients, ONG, syndicats) et internes (direction, directions fonctionnelles, chefs de marchés).

Conformément à la loi française sur le devoir de vigilance, les spécificités opérationnelles du marché français sont également prises en compte dans sa cartographie des risques dédiée ([voir p. 9](#)).



Démarche de matérialité suite

Résultats 2023

Les sujets les plus importants identifiés par les parties prenantes internes et externes sont :

- La santé et la nutrition ;
- Les impacts environnementaux et sociaux de notre chaîne d'approvisionnement ;
- La gestion en eau ;
- Les émissions de gaz à effet de serre ;
- La gestion des déchets et emballages ;
- La qualité et la sécurité des produits.

Depuis 2020, les impacts environnementaux (notamment sur les ressources naturelles, la biodiversité et les écosystèmes) et l'économie circulaire sont des sujets d'importance croissante pour nos parties prenantes externes et internes. Ils sont traités dans le [Rapport CSV du Groupe](#).

Management du risque

À l'échelle du Groupe, nous conduisons une évaluation des risques annuelle portant sur les risques opérationnels, stratégiques, de conformité et de réputation sur les volets financiers et extra-financiers.

Les risques environnementaux et sociaux sur la chaîne d'approvisionnement, notamment les risques d'atteintes aux droits humains, sont revus au niveau du Groupe. Nous avons également mis en place un programme détaillé de gestion des risques des fournisseurs via les fonctions Achats.

Matrice de matérialité

Impact de Nestlé sur les personnes et l'environnement	Majeur		<ul style="list-style-type: none"> 5 Gestion de l'eau 4 Impacts écologiques 3 Émissions de GES 	<ul style="list-style-type: none"> 10 Santé et alimentation 6 Impacts environnementaux et sociaux de la chaîne d'approvisionnement des ingrédients 13 Qualité et sécurité des produits 	
	Significatif	<ul style="list-style-type: none"> 17 Santé et sécurité des employés 2 Impacts physiques du changement climatique 11 Accès et accessibilité financière 12 Étiquetage et marketing des produits 	<ul style="list-style-type: none"> 14 Économie circulaire 8 Droits humains et pratiques de travail 18 Acquisition, gestion et rétention des talents 16 Engagement des employés, diversité et inclusion 	<ul style="list-style-type: none"> 15 Gestion du cycle de vie des emballages 	
	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> 7 Bien-être animal 19 Éthique des affaires 9 Lien avec les communautés 			
	Négligeable	<ul style="list-style-type: none"> 1 Structures et mécanismes de gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> 20 Gestion de la confidentialité des données 		
		Négligeable	Modéré	Significatif	Majeur

Importance et impact sur le succès commercial de Nestlé

Correspondances entre les enjeux de la matrice de matérialité ci-contre et les noms des chapitres du Creating Shared Value and Sustainability Report 2023 ([Rapport CSV du Groupe](#)).

Gouvernance 1

Engagement des parties prenantes 9

En route vers le net zéro 2 3

Restaurer la nature, protéger la biodiversité 2 3 4

Regarder l'ensemble du paysage 2 3 4

Plus de pratiques régénératives dans les exploitations agricoles 2 3 4

Gestion de l'eau 4 5

Achats responsables 6 7

Promouvoir les droits humains 6 8

Emballages et circularité 14 15

Soutenir des régimes alimentaires équilibrés et durables 10 11 12

Sécurité alimentaire et qualité 13

Notre culture diversifiée et inclusive 16

Opportunités pour les jeunes 18

Un employeur de choix 16 17 18

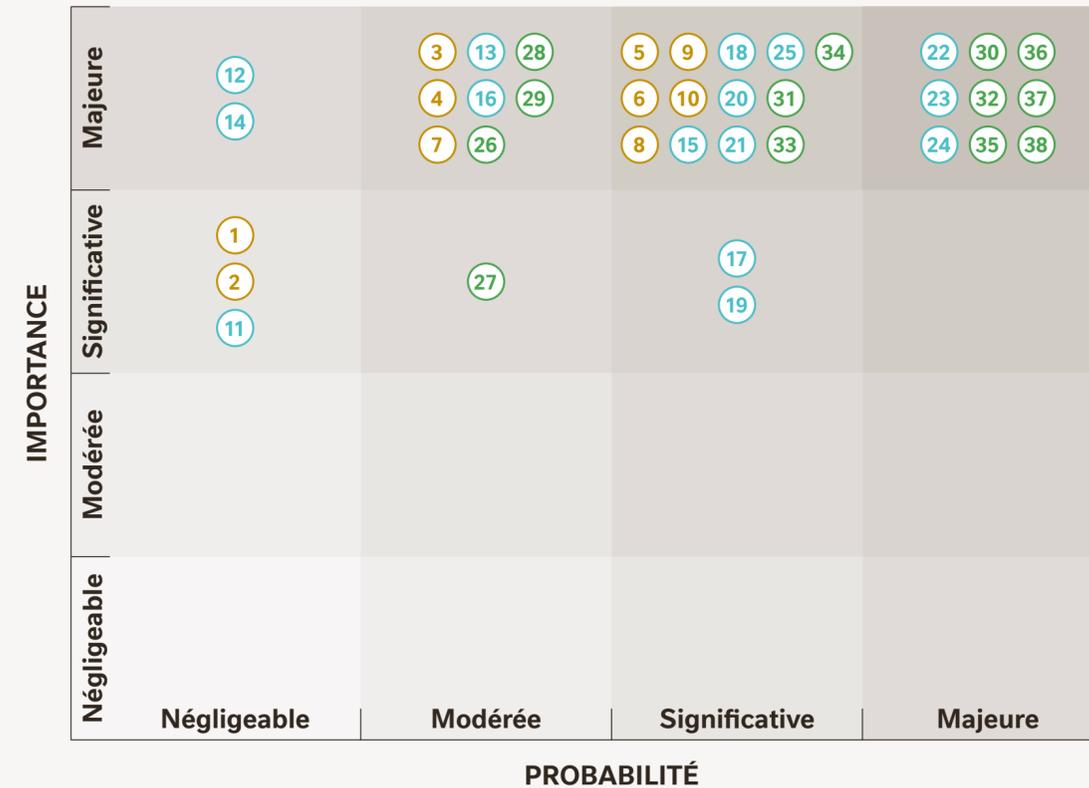
Les fondements d'une entreprise éthique 19 20

Dons aux communautés 9

Risques prioritaires identifiés

Dans le cadre des risques gérés au niveau du Groupe ([voir p. 8](#)), nous avons choisi de prioriser certains risques d'atteinte aux droits humains et environnementaux en déployant des actions spécifiques à la réalité opérationnelle du marché français, complémentaires à celles du Groupe, selon la méthodologie de [cartographie des risques du marché](#) et conformément aux dispositions particulières de la loi française sur le devoir de vigilance.

Synthèse de la cartographie des risques du marché français



Droits humains et libertés fondamentales

- ① Politique de rémunération
- ② Droits syndicaux
- ③ Travail forcé
- ④ Travail dissimulé
- ⑤ Discriminations
- ⑥ Travail des enfants
- ⑦ Usage raisonné de la blockchain
- ⑧ Protection des données personnelles
- ⑨ Violences domestiques
- ⑩ Harcèlement

Santé et sécurité des personnes

- ⑪ Exposition à des substances nocives
- ⑫ Incendie
- ⑬ Accident logistique
- ⑭ Conditions de travail
- ⑮ Intoxication alimentaire
- ⑯ Risques psycho-sociaux
- ⑰ Évolution de la démographie
- ⑱ Gestion de la chaîne d'approvisionnement
- ⑲ Conflits géopolitiques / attaques terroristes
- ⑳ Épidémie
- ㉑ Épidémie animale
- ㉒ Accès à une alimentation de qualité
- ㉓ Risques sanitaires
- ㉔ Gestion de la fin de vie des produits
- ㉕ Sécurité, santé et bien-être des collaborateurs

Environnement

- ⑲ Gaspillage alimentaire
- ⑲ Accaparement des terres
- ⑲ Gestion des déchets sur les sites industriels
- ⑲ Déforestation
- ⑳ Pollution de l'air
- ㉑ Pollution sonore
- ㉒ Gestion des terres
- ㉓ Pollution des eaux
- ㉔ Pollution plastique
- ㉕ Perte de biodiversité
- ㉖ Changement climatique
- ㉗ Gestion des ressources en eau
- ㉘ Pollution des sols

Risques prioritaires droits humains¹

- Accès à l'éducation ⑥
- Travail forcé et dissimulé ① ③ ④
- Discrimination et harcèlement ⑤ ⑨ ⑩
- Atteinte à la liberté d'association et de négociation collective ②
- Atteinte à la protection des données et de la vie privée ⑦ ⑧

Risques prioritaires santé et sécurité

- Sécurité et santé au travail ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑯ ⑰ ⑱ ㉒ ㉕
- Sécurité alimentaire ⑮ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔
- Droit à l'alimentation [et accès à un régime alimentaire nutritif, abordable et adéquat] ⑮ ⑰ ⑲ ㉓
- Droit à un accès à l'eau ⑪ ⑰ ⑲ ㉓

Risques prioritaires d'atteinte à l'environnement

- Risques relatifs à l'approvisionnement responsable de nos ingrédients ⑱ ㉖ ㉗ ㉘
- Pollution sur les sites industriels ㉘ ㉙ ㉚ ㉛
- Changement climatique ㉛
- Perte de biodiversité ㉙ ㉛
- Réduction et gestion des emballages ㉔ ㉘ ㉛
- Gestion et préservation des ressources en eau ㉛ ㉛
- Risque d'atteinte au bien-être animal ㉙ ㉛ ㉛

¹ Certains risques ont été reformulés. La cartographie présentée en 2023 correspondant à celle de 2022.

Dialogue avec les parties prenantes



Le Groupe Nestlé s'engage à collaborer en continu avec ses parties prenantes dans son approche de prévention des risques d'atteinte aux droits humains, à la santé et à la sécurité, et à l'environnement.

Au titre du principe de [Création de Valeur Partagée](#) inscrit dans l'ADN du Groupe, Nestlé entend inclure l'ensemble des personnes, structures et organismes potentiellement impactés par ses activités commerciales.

Le Groupe consulte régulièrement ses parties prenantes, aux niveaux national et international, afin de mettre en place des plans d'action et des mesures prioritaires visant à prévenir les risques liés à ses activités commerciales.

Afin d'identifier le plus précisément possible l'impact de ses activités sur les communautés, **Nestlé travaille aux côtés de parties prenantes nationales**, telles que :

- Ses collaborateurs et les instances représentatives du personnel ;
- Les consommateurs ;
- Les organisations non gouvernementales locales, nationales, et internationales ;
- Les investisseurs et organismes financiers ;
- Les communautés locales, autour de nos opérations ;
- Les structures de recherches, d'études et d'enseignement ;
- Les acteurs publics (collectivités locales, organisations régionales, autorités de régulation).

Nestlé noue des partenariats et collabore avec de nombreuses organisations liées à son secteur d'activité. Le Groupe consulte également ses parties prenantes à travers l'organisation de forums, de consultations publiques, de réunions, de demandes d'avis, ou encore par correspondances régulières.

En fonction de la spécificité de leurs produits, nos catégories échangent avec des experts. Ainsi, les produits et services de Nestlé Health Science sont développés avec des experts et *leaders* d'opinion pour mieux prendre en compte leurs besoins et avis.

Aussi, **Nestlé Waters est engagé localement dans la gestion durable des ressources en eau** dans ses bassins versants.

Des rencontres et réunions régulières ont lieu tout au long de l'année avec les administrations, les collectivités et autres parties prenantes autour des enjeux partagés de gestion des ressources en eau.

L'entreprise siège par ailleurs au sein des Commission Locales de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la nappe des Grès du Trias Inférieur (SAGE GTI) dans les Vosges, ainsi que du SAGE Vistre, nappes Vistrenque et Costières dans le Gard.

Nestlé France est également engagé en faveur de l'agroforesterie. Des échanges et dialogues avec toutes les parties prenantes de l'écosystème de l'agroforesterie en France sont en place pour identifier les freins et leviers permettant d'accélérer la plantation, le maintien et la valorisation des haies en milieu agricole. Nestlé en France a ainsi participé, au côté d'experts techniques, d'associations et d'industriels aux groupes de travail préalables à la publication du Pacte en faveur de la haie du gouvernement en septembre 2023. Nestlé en France soutient depuis 2021 le développement de l'École Française d'Agroforesterie auprès de l'AFAF (Association Française d'Agroforesterie).

Par ailleurs, en 2023, devant la nécessité de répondre à une croissance toujours plus importante du nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire, **Nestlé en France a souhaité étendre son partenariat avec la Fédération française des Banques Alimentaires** en y incluant des dons de produits additionnels issus de temps de production dédié ([voir. p.19](#)).

En 2023, Nestlé en France a mis en place plusieurs plans d'action à la suite de dialogues avec les parties prenantes qui sont pour partie expliquées dans ce plan.

Droits humains et libertés fondamentales

Risques prioritaires en matière de droits humains

- Accès à l'éducation
- Travail forcé et dissimulé
- Discrimination et harcèlement
- Atteinte à la liberté d'association et de négociation collective
- Atteinte à la protection des données et de la vie privée



→ Nestlé Human Rights Policy

En savoir plus [nestle.com](https://www.nestle.com)

Actions de prévention et d'atténuation

Accès à l'éducation

Nous promovons l'accès à l'éducation et la diversité en axant nos actions sur l'employabilité des jeunes diplômés. En 2022, 73 millions de jeunes sont sans emploi à travers le monde ou dans un emploi précaire.

Ainsi, dans la continuité du [programme Nestlé Needs YOUth](#) initié en 2013, qui consiste à favoriser l'emploi et l'employabilité des jeunes, **nous poursuivons nos engagements pour la création d'opportunités d'emplois attractifs pour les jeunes.**

Grâce à ce programme, depuis 2017, nous avons permis à 7,7 millions de jeunes dans le monde d'accéder à des opportunités économiques. En 2023, en France, nous avons contribué à l'initiative et employé 1 368 jeunes de moins de 30 ans. 719 opportunités d'apprentissage, de formation ou de travail ont été créées pour ces jeunes.

D'ici 2025, 160 000 agriculteurs vont partir en retraite et plus d'un tiers d'entre eux vont se retrouver sans solution de reprise. Avec le programme "**Nestlé Agripreneurship Program**", nous aidons et accompagnons les jeunes agriculteurs à acquérir des compétences et un esprit d'entreprise nécessaires pour s'investir avec confiance dans l'agriculture plus vertueuse de demain.

Travail forcé et dissimulé

En tant qu'acteur de l'agroalimentaire, nous sommes en relations d'affaires avec différentes parties tierces (clients, fournisseurs, sous-traitants, etc.).

Conformément à nos [Principes de conduite](#), nous nous engageons à construire un succès durable et à guider nos actions, dans le respect des législations en vigueur et des valeurs d'éthique, de respect et de conformité. **Nous avons renforcé notre politique d'évaluation de nos fournisseurs en matière de droits humains** en adaptant le programme *Know your Supplier (KYS)*² du Groupe à notre réalité opérationnelle.

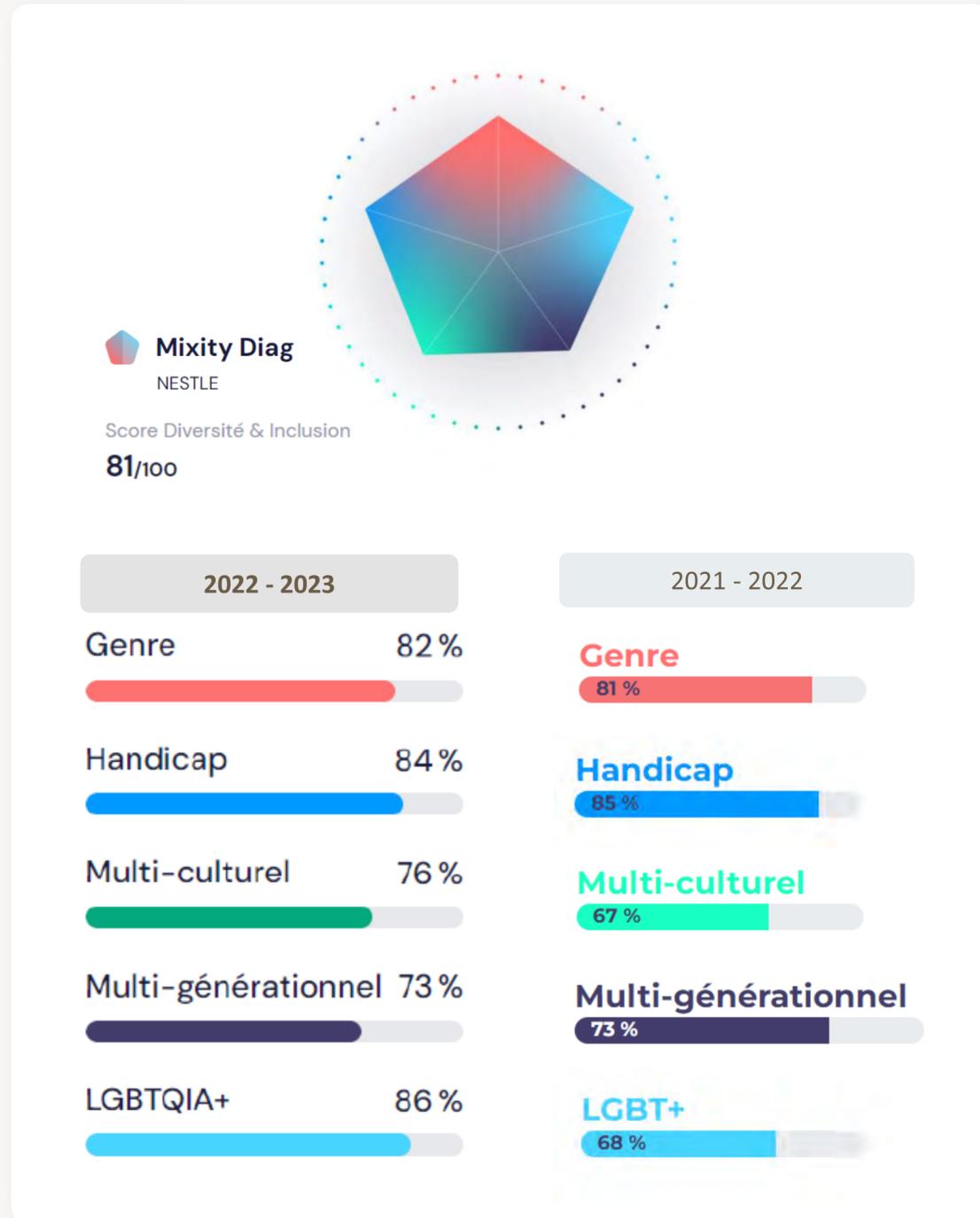
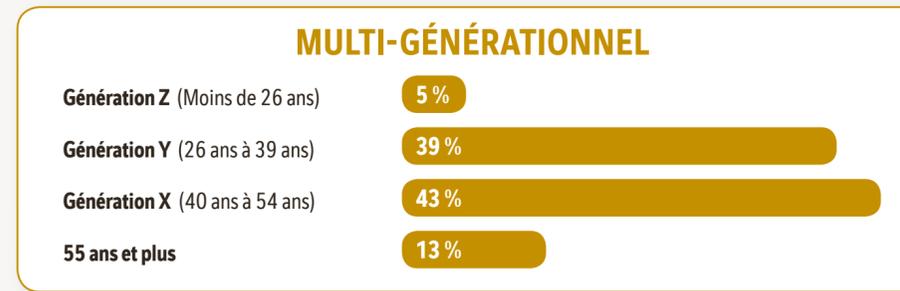
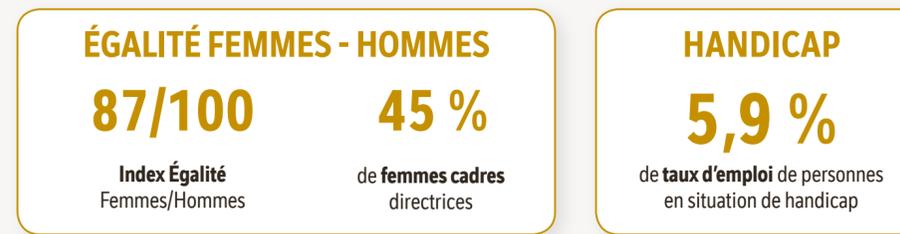
Discrimination et harcèlement

La parité est un véritable avantage économique et stratégique : elle influe sur l'environnement de travail, offre une diversité de points de vue et un surcroît d'innovation. **Nous avons l'ambition d'être exemplaires sur le sujet de la non-discrimination.** Cet engagement se retranscrit dans l'Accord Groupe Égalité Professionnel et le Programme *Gender Balance*. Nestlé en France a également rejoint le collectif [#StOpE](#) une initiative permettant de partager et promouvoir les bonnes pratiques sur le sujet du sexisme ordinaire en entreprise.

Cependant nous devons aller plus loin. Il est nécessaire de continuer de lutter contre les stéréotypes de genre, ces préjugés quant aux attributs que les femmes et les hommes posséderaient et aux métiers qu'ils et elles devraient exercer. Par nos actions, **nous promovons la politique de Tolérance Zéro et nous souhaitons casser les biais.** Nous menons en interne des actions de sensibilisation et de promotion de femmes notamment à travers notre plan d'action « *Women in Operations* » et d'initiatives inspirantes. En parallèle, des actions à l'externe auprès des jeunes filles permettent, dès le plus jeune âge, de lutter contre les stéréotypes de genre qui expliquent aujourd'hui la trop faible représentativité des femmes dans les métiers techniques.

² Le programme KYS comprend des évaluations destinées à assurer le respect des Standards Nestlé pour des achats responsables, et notamment les obligations liées au recrutement responsable. Cela implique par exemple pour le fournisseur d'assurer le respect des référentiels internationaux en matière de temps de travail des salariés, garantir l'égalité des chances et prohiber toute forme de discrimination, ou encore de s'abstenir d'avoir recours à toute forme d'intimidation vis-à-vis des travailleurs.



Droits humains et libertés fondamentales *suite*
LES GRANDS CHIFFRES
2023 DE LA DIVERSITÉ, ÉQUITÉ & INCLUSION
**Empreinte MIXITY**

Pour progresser dans nos objectifs, nous avons fait évaluer la prise en compte de la diversité, de l'équité et de l'inclusion au sein du Groupe grâce à l'empreinte *Mixity*. En 2022, notre « Score Diversité, Équité et Inclusion » a progressé de 5 points, à 81/100.

Atteinte à la liberté d'association et de négociation collective

Nous adhérons aux Conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), aux Principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales et à la Déclaration sur les entreprises multinationales et la politique sociale.

Nous avons construit et entretenons un environnement de travail basé sur les valeurs de confiance, de respect mutuel et de dialogue. Nous nous efforçons d'améliorer les conditions de travail de nos employés, en apportant une attention particulière à leur droit de s'associer et de s'engager dans des dialogues constructifs. Ainsi, en 2022, nous avons négocié **un nouvel accord groupe relatif au renforcement et à la modernisation du dialogue social** au sein du Groupe Nestlé Entreprises SAS.

Atteinte à la protection des données et de la vie privée

Les données personnelles peuvent être exploitées de manière malveillante pour porter atteinte à la vie privée. Les personnes les plus exposées à ces risques sont les consommateurs, fournisseurs et les collaborateurs de Nestlé en France.

Chez Nestlé en France, nous respectons les droits des individus à la protection de leurs données personnelles et mettons en œuvre un programme et des actions pour protéger la vie privée, reconnue comme élément fondamental des droits humains dans l'Union européenne.

Droits humains et libertés fondamentales *suite*

Confidentialité des données et cybersécurité

Pour répondre aux évolutions technologiques et à l'augmentation des cyber-risques, la **Politique Nestlé de Sécurité pour les utilisateurs des Systèmes d'Information a été mise à jour et approuvée par notre Direction en juin 2023**. Elle :

- étend notamment son champ d'application aux nouvelles acquisitions et sociétés partenaires ;
- précise les conditions d'utilisation des dispositifs de stockage et les nouveaux modes de communication et vidéos ;
- rappelle la responsabilité personnelle des salariés.

En 2023, le taux de complétion de la formation obligatoire en matière de protection des données personnelles et de confidentialité et sécurité des données est de :

81,1 %

Le module de formation spécifique à la confidentialité et sécurité des données est mis à jour tous les trois ans.

Aussi, les sociétés Nestlé en France sont certifiées ISO 27001 (ISMS – *Information Security Management System*). La certification ISO 27001 relève de l'évaluation, la gestion des risques liés à l'information et leur sécurité ainsi qu'à leur amélioration continue. Nous avons mis en place à cet effet, depuis plusieurs années, un module de formation de sécurité informatique, qui est mis à jour tous les ans, comprenant notamment les dernières actualités à ce sujet, les nouveaux risques à prendre en compte et actions à mener face à ces situations. En 2023, plus de deux tiers (67 %) des collaborateurs l'ont complété.

Audit de la conformité à la réglementation sur la protection des données

En 2022, nous avons lancé **une campagne d'audits internes, déployée sur trois ans, afin de nous assurer du respect des politiques et procédures internes dédiées à la protection des données personnelles** de nos clients, collaborateurs et fournisseurs, mises en place au sein de nos entités françaises.

Un appel d'offres lancé en 2022 nous a permis de sélectionner un tiers indépendant pour nous accompagner dans ce projet, selon des critères rigoureux d'expertise dans le domaine de la protection des données, mais aussi de méthodologie d'audits éprouvée. Entre 2022 et 2023, six entités ont été auditées.

Dans un objectif d'amélioration continue de sa conformité, nous avons mis en place et continuons de suivre les plans d'action que nous nous engageons à suivre.

Par ailleurs, nous avons tenu des audits externes auprès de nos principaux prestataires pour nous assurer que nos standards sur la protection des données soient en tout point respectés, y compris par les tiers auxquels nous faisons appel. Des plans d'action ont été mis en place à l'issue de ces audits que nous continuons à suivre.

Perspectives 2024

- Lancement du pilier et mise en place du plan d'action intergénérationnel
- Signature de la Charte « Act + 50 » du Club Landoy
- Recrutement et formation de 750 stagiaires et alternant[e]s
- Organisation d'une 3^{ème} Journée des Familles
- Renforcement du programme sportif chez Nestlé à l'occasion des Jeux 2024



Droits humains et libertés fondamentales *suite*

Une politique sociale d'activation de nos engagements DE&I (Diversité, Équité et Inclusion) structurée

	Mixité & Égalité Professionnelle Femme / Homme	HandiCAP	LGBT+	Mixité sociale & Ethnoculturelle	Intergénérationnel
Chartes					
Accords (cadre légal)	Accord Groupe Égalité F/H (3 ^e)	Accord Groupe Handicap (4 ^e)			
Programmes et initiatives	<ul style="list-style-type: none"> Women in Operations « Devenir actrice de son ambition » Animation du réseau des référents contre le harcèlement au travail Ateliers Parentalité pour les futurs parents (politique de genre neutre) 	<ul style="list-style-type: none"> Animation réseau des référent[e]s Café Joyeux éphémère chez Nestlé Relation écoles et sensibilisation au handiCAP 	Collectif LGBT+ interne Animation et suivi de la feuille de route		<ul style="list-style-type: none"> Nestlé NEEDS YOUTH Alliance for YOUTH - ApprentiSWAP Graduate Program Operations Raconte-moi Nestlé – Seniors et l'intergénérationnel
Associations & entreprises					
Place à l'action avec les associations et nos collaborateurs.trices	<ul style="list-style-type: none"> Rêv'Elles : Visites et forum métiers SHiFT + Participation au jury externe + Atelier SHiFT Cook&Connect Elles bougent : Semaine de l'industrie 	<ul style="list-style-type: none"> Duo Day Action coaching Cancer@Work : Volontariat en job meetings avec des anciens patients de l'association 	Collectif LGBT+	<ul style="list-style-type: none"> NQT : Speed coaching SHiFT LCS : Engagement solidaire collective Evolukid : KESK'IA participation comme mentor / coach externe. Autres : Stage vendredi 	<ul style="list-style-type: none"> Énergie Jeune : Volontariat en école et pour des projets + Hackathon SHiFT A2N

Santé et sécurité

Risques prioritaires en matière de santé et de sécurité

- Sécurité et santé au travail
- Sécurité alimentaire
- Droit à l'alimentation [et accès à un régime alimentaire nutritif, abordable et adéquat]
- Droit à un accès à l'eau

Actions de prévention et d'atténuation

Sécurité et santé au travail

Nous nous engageons à garantir la sûreté et la sécurité de tous nos employés, car un environnement de travail sain constitue un droit fondamental des travailleurs dans le monde.

Depuis 2008, **Nestlé a mis en place une politique holistique de santé et sécurité sur le lieu de travail pour tous les collaborateurs**. Elle inclut les dimensions de bien-être, de la santé physique et mentale et aborde les aspects de la santé liés ou non au travail.

Nestlé en France identifie les risques propres à chaque site et lieu de travail. Ils sont analysés, répertoriés et mis à jour à la suite d'audits réguliers. Chaque site dispose d'un Responsable SHE (*Safety, Health, Environment* – Sécurité, Santé et Environnement) qui est en charge de l'identification des risques et de leur évaluation.

En 2023, notre engagement pour la promotion de la santé et de la sécurité au travail des employés ne cesse de se renforcer avec le lancement de campagnes de sensibilisation des risques majeurs pour la santé des employés, et de nouveaux engagements afin de créer un environnement de travail plus inclusif et bienveillant.



Actions de prévention et d'atténuation *suite*

Prévention des risques psychosociaux

Nous continuons à développer et à mener plusieurs programmes :

- **Le programme *HealthyLife*** : pour « améliorer la qualité de vie et contribuer à un avenir plus sain » grâce à quatre piliers : l'activité physique, la santé mentale, l'alimentation et la famille pour un bon équilibre de vie ;
- **Le programme *Pleaz*** : qui permet aux employés de faire des pauses actives en leur proposant des exercices guidés d'étirements ou de méditation.

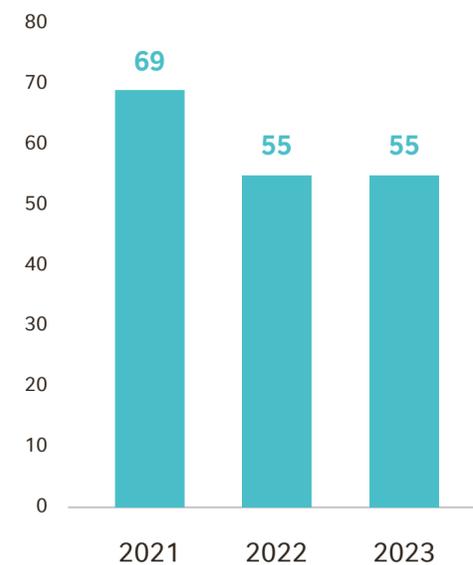
Depuis 2022, nous avons renforcé nos actions : à travers la création d'un comité Santé Qualité de Vie et Conditions de travail (QVCT) qui pilote une feuille de route et le programme d'animation « *HealthyLife* ».

En 2023, nous avons suivi le plan d'action en matière de santé et de bien-être à la suite de l'enquête *Better Human* qui nous a permis de **construire une feuille de route 2023 toujours plus adaptée à la réalité de tous les métiers** et de mettre à jour l'ensemble de nos documents uniques d'évaluation des risques professionnels dans chaque site avec des plans d'action dédiés.

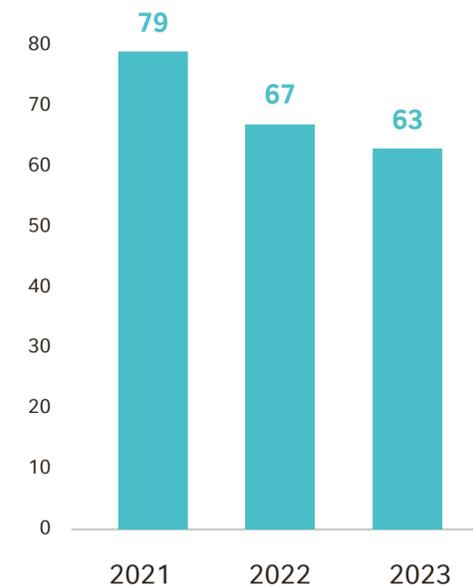
In fine, l'ensemble de cette démarche vient réaffirmer notre volonté de faire vivre toujours plus fort notre raison d'être : « améliorer la qualité de vie et contribuer à un avenir plus sain », et nous souhaitons que cela commence par nos collaborateurs.

En outre, nous nous engageons avec nos partenaires, comme avec FM LOGISTIC ou NEOMA, en déployant des actions de sensibilisation à la santé et la sécurité sur le terrain.

Incidents déclarés comme maladies Nestlé en France



Accidents Nestlé en France



Accidents par type de contrat



Actions de prévention et d'atténuation *suite*



Pollution sonore

L'évaluation du risque Bruit est intégrée au Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

Nous veillons à l'exposition de nos collaborateurs au bruit via une surveillance médicale conformément au cadre réglementaire en vigueur.

Nos sites sont conformes aux règles de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs exposés au bruit déterminées par le Code du travail.

Chaque site a réalisé une cartographie des bruits :

- soit le bruit est éliminé en agissant sur l'environnement du travail ;
- soit il est atténué par le port obligatoire de protection auditive.

La conformité à ces règles fait l'objet d'un suivi par l'équipe santé sécurité marché et est contrôlée en profondeur à l'occasion des audits NIA. Le facteur « bruit » est pris en compte dans les différents projets d'investissement avec une mesure préventive le cas échéant (insonorisation, cartérisation, etc.).

Des mesures de bruit réalisées par des organismes agréés sont conduites selon les fréquences définies. Elles sont partagées avec les autorités et permettent de vérifier que les usines sont sous les seuils maximums définis.

Sécurité alimentaire

Nous nous engageons au quotidien à promouvoir des produits d'une grande qualité et placer la santé des individus au centre de nos préoccupations.

Communiquer de façon responsable et transparente

Les consommateurs souhaitent davantage de transparence et d'informations sur les produits alimentaires qu'ils achètent. En communiquant des informations claires, visuelles et responsables sur nos produits, **nous favorisons l'accès à une information transparente et tissons des liens de confiance avec nos consommateurs.**

Dans une volonté de perpétuer cette communication transparente, nous utilisons de nouvelles technologies telles que le partage d'informations digitalisées sur les produits ou encore la technologie *blockchain* qui permet de retracer les étapes de fabrication et l'origine de nos produits grâce à un QR code.

La transparence avec le Nutri-Score



Parce que nous croyons que la transmission des bonnes pratiques alimentaires passe aussi par la transparence, nous avons adopté le système Nutri-Score pour fournir aux consommateurs des informations nutritionnelles transparentes et les aider à comparer les produits d'une même catégorie.

Nutri-Score a permis d'encourager les efforts d'innovation et de reformulation qui devenaient visibles, apportant ainsi un avantage concurrentiel aux industriels engagés et des produits plus sains aux consommateurs. En 2023, **100 % des produits éligibles de notre portefeuille produits étaient porteurs du Nutri-Score.**

Actions de prévention et d'atténuation *suite*

Sécurité sanitaire

Notre approche en matière de sécurité sanitaire couvre toute la chaîne logistique, des matières premières jusqu'au produit fini, incluant tous les produits annexes tels que les emballages.

Nous respectons des processus d'achat et d'audit très rigoureux auprès de nos fournisseurs et agriculteurs, pour sélectionner des matières premières sûres et de grande qualité. Nous exigeons de leur part une certification GFSI (*Global Food Safety Initiative*). Nous définissons également des caractéristiques techniques pour ces matières premières que nous utilisons et effectuons des contrôles afin de garantir le respect des réglementations les plus strictes et la prise en compte des dernières connaissances scientifiques. Nous n'acceptons aucune procédure non conforme.

Système de management

Toutes nos infrastructures de fabrication, indépendamment de leur emplacement, sont conçues pour **assurer la production de nos produits selon les normes de qualité et de sécurité les plus strictes**. Nos procédures intègrent la prévention des corps étrangers, le risque allergène et la prévention contre les nuisibles.

Pour répondre au *Nestlé Management System* (NMS), les sites de production doivent être conformes aux standards Nestlé et être certifiés aux normes internationales ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001 (Qualité, Sécurité, Environnement).

Pour la gestion de la sécurité alimentaire, Nestlé a choisi le référentiel FSSC 22000. Tous les sites de production sont certifiés FSSC 22000.

Notre système est audité par un organisme externe accrédité pour prouver notre conformité aux standards internes, aux normes ISO et à la réglementation en vigueur. Le système HACCP (*Hazard Analysis Critical Control Point*), inclus dans le référentiel FSSC 2200, est appliqué dans nos usines, pour assurer la sécurité des aliments. Il représente l'analyse des dangers et les points de contrôles critiques. Les études HACCP permettent d'identifier, évaluer et contrôler les risques et dangers.

Nestlé a réalisé :

2 170 000 contrôles

spécifiques PRPO et CCP en 2023, sur l'ensemble des sites français (toutes catégories confondues), pour maîtriser ces dangers

Chaque danger significatif a une mesure de contrôle établie, qui est validée, surveillée et vérifiée, appelée Programme de Prérequis Opérationnel (PRPO) ou Point de Contrôle Critique (CCP).

À cela s'ajoutent :

- les contrôles pour assurer la conformité réglementaire ;
- la conformité aux spécifications du produit ;
- les contrôles de surveillance sur le produit, les emballages utilisés et l'environnement.

De plus, nos sites ont mis en place des prérequis et principes très précis, notamment en matière d'approvisionnement en eau claire et potable, de filtration d'air, et pour tous les matériaux qui entreront en contact avec les aliments. Ils visent à garantir que les matériaux, équipements et environnements de production sont conçus pour fabriquer des produits sûrs.

Gestion des flux d'aliments

Nous gérons avec attention les flux d'ingrédients et les produits qui entrent et sortent de nos usines pour nous assurer la bonne séparation des matières premières et des produits finis. Nos usines disposent de zones, équipements et ustensiles spécifiques et dédiés aux différents ingrédients pour prévenir toute contamination. **Nous respectons des principes sanitaires et concepts de nettoyage validés et certifiés à chaque étape** de la production, et nos collaborateurs sont formés pour respecter et appliquer les principes d'une bonne hygiène alimentaire.

Nos recettes et techniques de fabrication sont formulées scientifiquement pour fournir des produits d'un niveau élevé de sécurité. Nous préparons les produits en quantité pour assurer un dosage adapté et cohérent des nutriments et éviter les problèmes liés au surdosage ou sous-dosage. Nous fabriquons les produits aux bonnes températures de manière à conserver au maximum leurs valeurs nutritives, tout en supprimant les micro-organismes dangereux et en prévenant la formation de contaminants chimiques.

Un plan de contrôle est mis en place selon l'étude HACCP pour confirmer que chaque produit qui sort de l'usine peut être consommé en toute sécurité.

Lorsque les produits quittent l'usine, nous devons nous assurer qu'ils arrivent à destination dans d'excellentes conditions. Pour les produits frais ou congelés, cela implique également la garantie du stockage et du transport à bonne température sans rupture de la chaîne du froid.

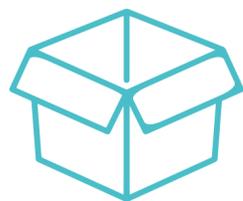


Actions de prévention et d'atténuation *suite*

Le rôle de l'emballage

L'emballage remplit différentes fonctions clés :

- Préserver le produit de toutes contaminations lors de son transport, de sa distribution et de son stockage ;
- Afficher des informations précises sur la préparation, le stockage, l'utilisation du produit, le tri et le recyclage de l'emballage, ainsi que sur les ingrédients et les risques d'allergie ;
- Informer les clients sur la durée de conservation optimale du produit et éviter le gaspillage grâce aux dates de péremption et de consommation ;
- Faciliter la traçabilité du produit grâce aux numéros de lots uniques qui indiquent la date de fabrication, à la liste d'ingrédients et à l'origine des matières premières ;
- Protéger les produits alimentaires, les boissons et leurs chaînes d'approvisionnement contre les actes de malveillance pouvant conduire à la contamination des produits ou à une rupture intentionnelle de la chaîne.



Droit à l'alimentation [et accès à un régime alimentaire nutritif, abordable et adéquat]

Chaque individu a [le droit d'avoir accès à une alimentation adéquate](#), peu importe ses conditions de vie³.

En France, **nous sommes partenaires de longue date des professionnels de santé et des institutions publiques** pour encourager et donner les clés d'un mode de vie plus sain aux consommateurs. Au-delà de la qualité de nos produits, nous déployons des services pour faciliter et améliorer leur quotidien, en les aidant dans leurs choix pour mieux manger et mieux s'hydrater avec :

- **Des conseils, des astuces et plus de 6 500 recettes de cuisine** élaborées avec des diététiciens sur le site Croquons la Vie® qui propose des recettes de cuisine et des menus quantifiés sur le plan nutritionnel et élaborés selon les recommandations du Programme national nutrition santé (PNNS) ;
- **Des outils pratiques et une information scientifique** (fiches patients, infographies, dossiers, podcasts, vidéos, etc.) sur les actualités en nutrition proposée aux professionnels de santé et à leurs patients sur la plateforme Nestlé Nutri Pro, en partenariat avec les Cahiers de nutrition et de Diététique et l'Association Française des diététiciens Nutritionnistes (AFDN) ;
- **Un service consommateur avec des diététiciens et des assistants vétérinaires** qui répondent à près de 90 000 questions chaque année ;
- **Une politique volontaire et responsable** en matière de communication et de contenus publicitaires destinés aux enfants.

Pour nous assurer que nos marques favorisent des modes de vie plus sains avec des produits répondant aux besoins nutritionnels actuels, nous avons amélioré nos recettes. **Entre 2018 et 2023, nous avons ainsi amélioré 41,3 % de nos recettes sur le plan nutritionnel⁴.**

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Réduire le gaspillage alimentaire est essentiel. Responsable de 8 à 10 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde, ce gaspillage concerne un tiers de la nourriture produite. En France, 10 millions de tonnes de nourriture sont gaspillées chaque année et les dates de consommation sont à elles seules responsables de 20 % du gaspillage alimentaire dans les foyers.

En 2023, **nous sommes parvenus à trouver des solutions d'écoulement pour plus de 99,5 % des produits finis consommables présentant un risque de destruction**, en déployant notamment de manière significative notre effort de lutte contre la précarité alimentaire.

Nous avons ainsi donné près de
950 tonnes de produits finis
à nos principaux partenaires associatifs soit
l'équivalent de près de
1,9 millions de repas

En complément nous avons également donné
1,5 millions
de bouteilles d'eaux
et
120 tonnes de produits
Nestlé Health Science.

Dans un contexte d'inflation croissante, donner plus et mieux s'impose comme une nécessité. Ainsi en fin 2023 et pour trois ans, nous avons mis en place **un programme de dons volontaires de produits adaptés au réseau des banques alimentaires françaises**, en complément des dons de produits finis consommables à risque de destruction. Les marques Chocapic, (46 tonnes), Nesquik (14 tonnes) et KubOr (17 tonnes) se sont engagées à produire plusieurs fois dans l'année au profit des Banques Alimentaires.

Notre partenaire FM Logistic s'est engagé pour une durée d'un an à financer l'ensemble des transports de nos dons au départ de nos entrepôts de Saint-Georges et de Fontenay. Ainsi, nos partenaires économisent des coûts sur cette partie qu'ils peuvent réinvestir sur d'autres sujets. Nous recherchons également de nouvelles solutions logistiques pour faciliter leur acheminement avec nos partenaires.

Perspectives 2024

Nous étudions les possibilités de limiter encore plus le gaspillage alimentaire via les dons des matières premières agricoles. Ces dons permettraient de trouver des solutions d'écoulement en amont de la chaîne de production.

Enfin, nous préparons un programme de mécénat de compétences de nos collaborateurs pour répondre à des missions ciblées identifiées par les banques alimentaires.

Droit à un accès à l'eau

Nestlé Waters s'engage à certifier tous les sites d'embouteillage d'eau dans le monde selon la norme internationale de l'Alliance for Water Stewardship d'ici 2025. Elle s'engage à régénérer le cycle de l'eau contribuant ainsi à créer un impact positif sur l'eau sur tous les sites où elle opère d'ici 2025.

Cette norme couvre également le droit à l'eau potable et à l'assainissement des communautés. **Vingt de nos usines dans le monde sont déjà certifiées selon cette norme à fin 2021.**

³ Nestlé's Human rights framework and roadmap 2021 p. 24

⁴ Produits vendus en Grandes et Moyennes surfaces hors nutrition clinique, infantile et animale

Environnement

Risques prioritaires en matière d'environnement

- Risques relatifs à l'approvisionnement responsable de nos ingrédients
- Pollution sur les sites industriels
- Changement climatique
- Perte de biodiversité
- Réduction et gestion des emballages
- Gestion et préservation des ressources en eau
- Risque d'atteinte au bien-être animal

Actions de prévention et d'atténuation

Risques relatifs à l'approvisionnement responsable de nos ingrédients

Nous poursuivons nos efforts pour nous assurer que l'ensemble de nos matières premières utilisées sont produites de manière responsable et respectueuse des personnes, de la planète et de la nature.

Ainsi tous nos fournisseurs globaux ont l'obligation de mettre en œuvre un processus de HREDD (*Human Rights and Environmental Due Diligence*) qui inclut une évaluation de leur chaîne d'approvisionnement et la mise en place de mécanismes d'alerte.

Nous nous engageons à remédier aux effets négatifs sur les individus, les travailleurs et les communautés, causés par nos activités, ou auxquels nos activités contribuent. En plus de nos propres mécanismes de réclamation internes et externes (ligne d'alerte *Speak Up*), nous collaborons avec des partenaires commerciaux, ainsi qu'avec des ONG et des autorités locales, pour améliorer l'accès aux recours dans notre chaîne d'approvisionnement en amont, y compris le développement de mécanismes tiers non judiciaires tels que les lignes d'assistance aux travailleurs.

Trois programmes emblématiques menés au niveau global, mais bénéficiant également aux catégories en France, illustrent les enjeux d'approvisionnement responsable dans les communautés avec lesquelles nous travaillons :

- [Notre « plan cacao »](#) ;
- [Le programme « café engagé »](#)⁵ ;
- [Le programme « AAA » de Nespresso](#).

Ils témoignent de la volonté, d'encourager des pratiques agricoles plus durables, mais aussi de veiller à l'application de nos engagements en matière de droits humains.

Nos actions 2023

Nespresso est certifié **B Corp™** depuis 2022, label qui certifie les entreprises répondant aux normes parmi les plus élevées en matière de performances sociales et environnementales.

Annoncé en janvier 2022, [le programme d'accélération des revenus des producteurs de cacao](#) a pour but de contribuer à une production de cacao plus durable par le versement d'une prime incitative aux planteurs et à leur famille afin qu'ils évoluent vers des pratiques agricoles plus durables.

En 2023, le déploiement du programme s'est poursuivi auprès de

10 000 familles en Côte d'Ivoire

et a permis d'augmenter de

- 32 % les rendements en cacao,
- de 38 % le revenu net des ménages bénéficiant du programme

• et de 10 % le taux d'inscription des enfants à l'école

D'ici 2030, nous espérons toucher l'ensemble des 160 000 producteurs de cacao partenaires.⁶

[Le Nescafé Plan 2030](#) consiste à repenser la filière café pour améliorer le niveau de vie et les conditions de vie des caféiculteurs. Il est fondé sur les principes de l'agriculture régénératrice afin d'aider à lutter contre le changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, en augmentant le revenu des caféiculteurs et en créant de meilleures conditions sociales.

- D'ici 2025 : 100 % de notre café issu d'un approvisionnement responsable et 20 % de notre café issu de l'agriculture régénératrice.
- D'ici 2030 : 50 % de notre café issu de pratiques régénératrices et réduction de 50 % des émissions de gaz à effet de serre.

En 2025 : 100 % de notre approvisionnement en cacao sera produit de manière responsable et raisonnée.

⁵ Le Plan NESCAFÉ® 2030 pour l'agriculture régénérative | Nestlé ([nestle.fr](https://www.nestle.fr))

⁶ [Programme pour les rendements et revenus des familles de cultivateurs de cacao](#)

Actions de prévention et d'atténuation *suite*

Détériorations des sols et accaparement des terres

Certaines pratiques agricoles sont à l'origine de la détérioration des sols. Or, une amélioration de la santé des sols est permise grâce à la mise en œuvre de pratiques différentes telles que le non-labour, les couverts végétaux permanents, ou encore la rotation des cultures.

Nous nous engageons à encourager des pratiques agricoles qui renforcent la biodiversité (préservation des habitats) et limitent les émissions de gaz à effet de serre (GES) chez les agriculteurs qui nous fournissent.

La restauration de la santé des sols peut également aider à capturer des niveaux accrus de carbone dans les sols et aider la biomasse végétale à se développer. **Des sols plus sains sont plus résistants aux impacts du changement climatique** et contribuent à conserver les rendements tout en permettant d'améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs sur le long terme.

Ainsi, en France, **nous nous sommes associés à l'ONG Earthworm Foundation avec son programme « Sols vivants » pour former et accompagner les agriculteurs à une agriculture régénératrice des sols.** En 2023, **340 agriculteurs** sont engagés dans notre programme de transition vers l'agriculture régénératrice, au travers de plus de dix coopératives ou négoce. Cela représente plus de **110 000 tonnes** de matières premières livrées à nos usines en France.

Nestlé en France et Minecraft



Nestlé en France a mis en place un serveur Minecraft pour engager et éduquer les consommateurs sur l'agriculture régénératrice. Farmtopia est un serveur Minecraft innovant pour atteindre les jeunes générations de manière ludique et expliquer les principes, impacts et nos actions grâce à des quêtes pédagogiques et des mini-jeux. Les défis aident les joueurs à acquérir des connaissances et à gagner des points qui se convertissent ensuite en actions concrètes dans la vie réelle. Depuis janvier 2023, les points obtenus par les joueurs ont directement conduit à la plantation de 22km de haies en France et 20 000 caféiers en Colombie.

Pollutions sur les sites industriels

Gestion des déchets sur les sites industriels

L'objectif Zéro Déchet enfoui a été atteint par l'ensemble de nos usines à fin 2020. Nous poursuivons nos efforts pour réduire les déchets DIB (Déchet Industriel Banal) de nos sites. Nos marques sont engagées dans la lutte contre le gaspillage alimentaire ([voir p. 19](#)). Une politique de tri des déchets est définie pour chacun de nos sites industriels.

La traçabilité du traitement des déchets est garantie par l'enregistrement des bordereaux de Suivi des Déchets (BSD) sur la plateforme dématérialisée Trackdéchets.

Pollution de l'air

La pollution de l'air peut mettre en danger la santé humaine, nuire aux ressources biologiques et aux écosystèmes, influencer sur les changements climatiques, détériorer les biens matériels ou provoquer des nuisances olfactives excessives.

Chacune de nos 16 usines en France dispose d'une autorisation d'exploiter préfectorale précisant les valeurs limites d'émission pour différents paramètres caractérisant les émissions atmosphériques (CO₂, poussières, etc.). Ces paramètres sont suivis en ligne par des appareils de mesures régulièrement étalonnés pour garantir leur fiabilité ou lors de campagnes de mesures. Les résultats sont partagés avec les autorités.

Pour limiter notre impact, **nous investissons dans les meilleures techniques disponibles**, comme l'illustrent les projets d'installation de filtres à manches sur les tours de séchage de Boué (Aisnes) et Challerange (Ardennes).

Pollution des eaux

Nous avons à cœur la protection des ressources naturelles telles que l'eau. Nous contrôlons les stations d'épuration de nos usines et analysons ses effluents selon les exigences NER (*Nestlé Environment Requirements*) et réglementaires et prévoyons des mesures d'alerte en cas de dérive.

La qualité de nos rejets aqueux est suivie dans le respect de nos exigences internes, telles que définies dans le NER, et des exigences définies et suivies par les autorités à travers les autorisations d'exploiter et les valeurs limites d'émission (VLE). Pour l'ensemble des paramètres identifiés, nous communiquons à fréquence régulière nos résultats clés et informons les autorités de manière proactive en cas de déviation ponctuelle.

Nous assurons la formation de notre personnel exploitant nos stations d'épuration à travers un programme défini en partenariat avec l'OiEau (Office International de l'Eau).

Actions de prévention et d'atténuation *suite*

Changement climatique

Les risques liés au changement climatique sont considérés comme prioritaires par notre entreprise et à cet égard sont gérés au niveau du Groupe. L'urgence climatique est un enjeu qui touche toute notre chaîne de valeur et nous devons nous engager avec nos partenaires et fournisseurs pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES) sur toutes les étapes de celle-ci.

Publiée en 2020, **notre feuille de route « Zéro émissions nettes » à horizon 2050 prévoit deux paliers de réductions de nos émissions par rapport à 2018** à court et moyen terme :

- 20 % d'émissions de GES en 2025 ;
- 50 % d'émissions de GES en 2030.



Cette feuille de route a été validée par la *Science Based Target initiative* (SBTi). Pour réduire notre empreinte carbone, nous agissons à toutes les étapes de notre chaîne de valeur.

Nous avons adapté cette feuille de route en prenant en compte les enjeux spécifiques à notre marché français, avec des actions concrètes.

En France, nous nous engageons à réduire les émissions de GES liées à nos ingrédients locaux en développant **des programmes d'agriculture régénératrice** :

- **Sols Vivants** ([voir p. 21](#)) ;
- **Plan Lait** : Après avoir lancé un partenariat sur cinq ans avec l'Institut de l'Élevage (IDELE) en 2022 et réalisé des diagnostics carbone sur une vingtaine de fermes laitières, nous avons signé en septembre 2023 un premier partenariat sur cinq ans avec une coopérative laitière. Il s'agit, pour chaque exploitation laitière qui nous approvisionne en lait, de mettre en place des pratiques d'élevage visant à réduire les émissions de GES dans le cadre de l'initiative « Ferme Laitière Bas Carbone ».



Les chargeurs s'engagent

Pour rendre la logistique plus vertueuse, nous avons intégré le dispositif FRET21 en 2018 (renouvelé en 2020, puis en 2023 pour trois ans). Porté par l'ADEME, ce dernier vise à réduire nos émissions de GES sur notre chaîne de distribution. Il s'agit d'une démarche volontaire des entreprises agissant en qualité de donneurs d'ordre pour mieux intégrer l'impact des transports dans leur stratégie de développement durable. Nestlé en France a ainsi évité 19 000 T de CO₂ sur ces 2 premiers engagements et, en 2023, a prolongé la démarche jusqu'en 2025 avec un objectif renouvelé de 10 % d'émissions de CO₂ eq évitées.

La consommation d'électricité de nos sites et usines est couverte à 100 % par des certificats de garantie d'origine, permettant de réinjecter de l'électricité renouvelable dans le réseau, à hauteur de nos consommations.

Nous investissons également dans des projets de réduction de nos consommations de gaz avec, par exemple, l'installation de chaudières biomasses dans nos usines. D'autres projets visant à la décarbonation de nos usines sont en cours de développement.

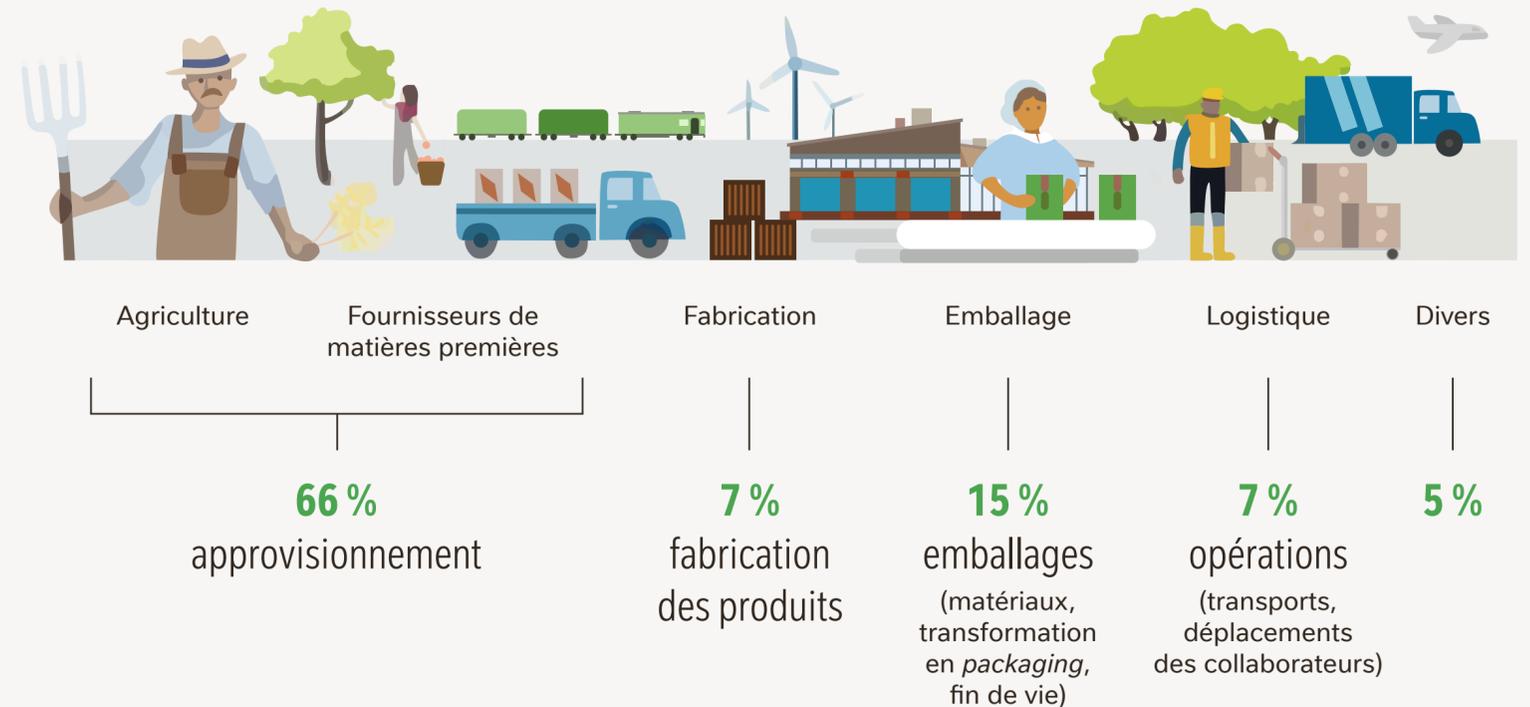
Nous travaillons à la réduction de nos emballages, à la réduction de l'utilisation du plastique et du plastique vierge, ainsi qu'à l'intégration de matières recyclées dans leur production ([voir p. 26](#)).

Nous travaillons également à **transformer notre portefeuille pour réduire l'intensité carbone de nos produits** ([voir Plan Lait p.22](#), [Sols vivants, p.21](#) et des projets de substitution végétale).

Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, nous avons signé le Pacte sur les dates de consommation, à l'initiative de *Too Good To Go*. Ce Pacte a pour objectif de sensibiliser les consommateurs aux dates de consommations. Nous avons également mis en place des dons produits ([voir p. 19](#)).

Des indicateurs permettant de suivre l'évolution de nos engagements sont accessibles dans le [Rapport CSV du Groupe 2023](#).

Répartition de nos émissions de GES sur notre chaîne de production (2023)



Actions de prévention et d'atténuation *suite*

Exemples de projets Nestlé majeurs pour atteindre l'objectif « Zéro émissions nettes »

Notre ambition principale en matière de durabilité est d'accélérer la transition vers des systèmes alimentaires régénératifs. Ces nouveaux systèmes reposent sur une utilisation des ressources raisonnée et responsable afin de minimiser les impacts négatifs sur l'environnement. Ces projets ont des impacts positifs sur nos approvisionnements pour le marché français

De la lutte contre la déforestation à la régénération des forêts : une contribution essentielle face au changement climatique

Dès 2010, nous nous sommes engagés à lutter contre la déforestation dans nos chaînes d'approvisionnement. Nous avons été parmi les premiers acteurs à nous fixer des objectifs d'approvisionnement non lié à la déforestation à horizon 2020 (objectif prolongé à horizon 2022).⁷

Pour cela nous avons travaillé avec des acteurs sur le terrain, comme l'ONG *Earthworm*, pour inventer et développer ensemble **des outils pour lutter contre la déforestation** : référentiel d'évaluation des forêts sur terrain HCS (*High carbon standard*), HVS (*High Value Standard*), solutions de télésurveillance *Starling*, etc.

En décembre 2023,

+ 93,4 %

des principaux produits de base achetés par le Groupe considérés comme à risque pour la forêt ont été évalués comme exempts de déforestation (viande, huile de palme, papier et pulpe, soja, sucre, café et cacao).

Nous maintenons **notre collaboration avec les multiples petits producteurs et les grands fournisseurs pour tendre vers un impact « zéro déforestation » en 2025 au niveau mondial**, pour les principales matières achetées directement à savoir le cacao, le café, l'huile de palme, le soja, la viande, le papier et la pulpe. Nous avons **collaboré avec les acteurs de terrain spécialistes de ces matières premières** pour nous aider à lutter contre la déforestation au sein de nos chaînes d'approvisionnement :

- *Earthworm Foundation*, Airbus et *Proforest* sur l'huile de palme ;
- *Proforest* et *Earthworm Foundation* sur le soja ;
- *Rainforest Alliance* sur le cacao.

⁷ Soja, huile de palme, sucre, pâte et pulpe de papier et viande

Actions de prévention et d'atténuation *suite*

La complexité des enjeux est telle qu'aucun acteur, quelle que soit sa taille, ne peut résoudre lui-même tous les enjeux d'une filière. C'est pourquoi **nous soutenons les coalitions entre acteurs privés et entre acteurs publics et privés pour accélérer le changement.**

Ainsi, nous soutenons l'engagement du *Consumer Goods Forum* (CGF) envers l'objectif « zéro déforestation nette » et actif notamment dans le groupe de travail soja. Nous avons signé la Déclaration de New York sur les Forêts et sommes membre actif et fondateur de la *Cocoa & Forest initiative* (CIFI). Nos résultats à date sur la lutte contre la déforestation peuvent être consultés sur les différents rapports disponibles en ligne.⁸

Nous sommes **reconnus comme un acteur engagé dans la lutte contre la déforestation.** L'ONG *Global Canopy* nous a ainsi classé 2^e des entreprises mondiales agissant pour la forêt dans son classement *Forest 500* 2023.

Notre stratégie « Forêt positive »

Nous pensons qu'il faut aller plus loin que la lutte contre la déforestation. C'est pourquoi nous avons dévoilé notre stratégie « Forêt positive » en juin 2021. Elle repose sur trois piliers :

1. Une chaîne d'approvisionnement exempte de déforestation

Nous œuvrons pour la réalisation et le maintien d'une chaîne d'approvisionnement 100 % exempte de déforestation pour nos ingrédients principaux. Pour cela, nous utilisons des outils tels que la cartographie de la chaîne d'approvisionnement établie grâce aux déclarations, aux certifications et à une surveillance satellite.

Fin 2023, 93,4 % de notre chaîne d'approvisionnement pour la viande, l'huile de palme, le papier, le soja, le sucre, le café et cacao est exempte de déforestation. Notre chaîne d'approvisionnement en huile de palme a atteint 96 % de non-déforestation.

Nous avons l'objectif pour 2025 d'avoir une chaîne d'approvisionnement de café et cacao exempte de déforestation au niveau mondial, et travaillons actuellement à la mise en conformité au règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts.

2. Conservation et restauration forestières à long terme dans notre chaîne d'approvisionnement

Nous œuvrons pour mettre en place des mesures permettant la conservation des forêts mais également la restauration de celles qui sont dégradées et leurs écosystèmes naturels, tout en respectant les droits des personnes indigènes et des communautés locales. D'ici 2030, nous visons à planter 200 millions d'arbres dans notre chaîne de valeur mondiale, en 2023 nous avons sécurisé 14,7 millions de plants.

3. Des paysages durables

Nous contribuons à transformer les paysages, dans lesquels nous nous approvisionnons, pour le futur. En 2023, nous avons soutenu au niveau mondial 15 initiatives ciblant la conservation de plus de 2,5 millions d'hectares d'écosystèmes naturels et la restauration de près de 60 000 hectares.

Pour en savoir plus sur nos actions pour la reforestation, notre rapport [Forest positive](#) est disponible en ligne.



⁸ [Projet Positive Forest](#) et [Looking at the whole Landscape](#)

Actions de prévention et d'atténuation *suite*



Perte de biodiversité

Notre feuille de route « [Zéro émissions nettes](#) » comprend des stratégies qui peuvent nous aider à protéger et restaurer la biodiversité et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

L'érosion de la biodiversité constitue un de nos enjeux clés en tant qu'acteur majeur de l'agroalimentaire. Notre chaîne de valeur dépend fortement des services écosystémiques rendus par la biodiversité : tant les services d'approvisionnement, nos ingrédients et matières premières clés étant issues de cette biodiversité (café, cacao, lait, céréales, bois, etc.), que des services de régulation (pollinisation, fertilité des sols, régulation du climat, etc.). Nous agissons pour réduire nos impacts sur la biodiversité et restaurer les écosystèmes.

Nos actions 2023

Dès 2022, le Groupe Nestlé a lancé des travaux volontaires pour protéger la nature et la biodiversité.

Dans la continuité des cinq prédiagnostics biodiversité autour de nos sites industriels menés en 2022, **deux usines ont initié la mise en œuvre d'actions favorisant la biodiversité et défini un Plan de Gestion Écologique** en 2023.

Certaines marques s'engagent spécifiquement en faveur de la biodiversité. Par exemple, en 2023, Nestlé Waters France engage sa deuxième année de partenariat avec l'UICN France (Union internationale pour la conservation de la nature).

La filiale de Nestlé Waters en France, Agrivair, a été reconnue Entreprise Engagée pour la Nature par l'Office Français de la Biodiversité pour son travail de protection de l'impluvium de Vittel (zone d'infiltration des eaux de pluie et de recharge des eaux souterraines). Nous poursuivons les suivis d'espèces et d'analyse de flore sauvage dans les prairies permanentes, et nous sommes engagés à restaurer un réseau de 125 mares d'ici 2025.

Purina poursuit le déploiement de projets agroforestiers dans le nord de la France avec nos fournisseurs et partenaires techniques, **près de 90 000 arbres ont été plantés entre 2020 et 2023**. Purina s'engage également à contribuer à la préservation et la restauration d'écosystèmes océaniques : Purina est sponsor fondateur de *The Bycatch Solutions Hub* porté par le *Sustainable Fisheries Partnership* en 2023, et soutient une étude sur le rôle des biostimulants à base d'algues dans l'agriculture régénératrice.

NaturNes® porte le programme Replant'Haies visant à planter 22km de haies d'ici 2025 dans les régions où poussent les légumes des petits pots, **plus de 15 000 arbres ont été plantés dans le cadre de ce programme**.

Prochaines actions

Nous poursuivons nos actions en faveur de la biodiversité, tant au niveau de nos sites industriels que dans notre chaîne d'approvisionnement au travers de nos marques. Nous visons en particulier à accélérer nos actions en faveur du déploiement de l'agroforesterie et du maintien des haies en France.

Au niveau du Groupe, nous poursuivons aussi des initiatives visant à évaluer l'impact et les dépendances du Groupe vis-à-vis de la nature et réalisons des recherches pour mesurer les bénéfices pour la biodiversité des actions en faveur du climat.

Le Groupe Nestlé fait partie des 17 entreprises pilotes du projet *Science-Based Targets for Nature*, visant à tester la méthodologie et à définir des objectifs spécifiques pour la nature.

Pour plus d'information, notre approche sur la sauvegarde de la biodiversité se trouve dans le [Rapport CSV du Groupe](#).

Actions de prévention et d'atténuation *suite*

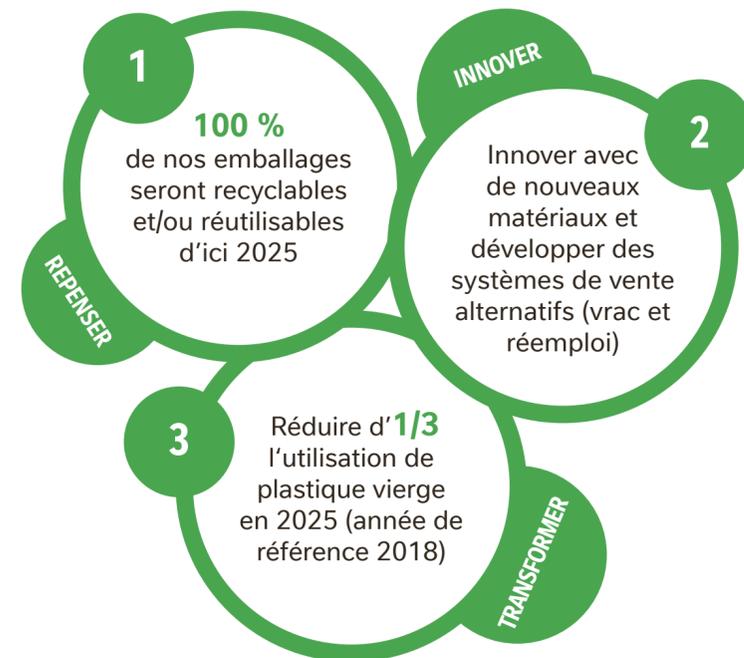
Réduction et gestion des emballages

Notre vision chez Nestlé est qu'aucun de nos emballages ne se retrouve en décharge ou abandonné dans la nature.

Le travail réalisé pour réduire notre impact en matière d'emballage contribuera directement à atteindre l'objectif de « Zéro émissions nettes » d'ici 2050, les emballages représentant 15 % de nos gaz à effet de serre (GES).

Conscients de l'impact potentiel sur l'environnement, la santé et les droits humains générés par les emballages tout au long de la vie du produit, nous nous sommes engagées sur les trois axes prioritaires ci-dessous :

Réduction, Réemploi et Recyclage



La direction à suivre pour avoir des emballages plus durables est définie selon deux ensembles de règles internes :

- **Les Golden Rules Nestlé** : des attributs qui définissent la façon dont nous concevons nos emballages aujourd'hui et demain pour garantir leur recyclabilité.
- **La Negative List Nestlé** : une liste de matériaux et d'additifs d'emballage qui sont ou seront considérés comme obsolètes en fonction de l'évolution des technologies et infrastructures de recyclage, et du cadre juridique et réglementaire.

L'année 2023 a notamment été marquée par le lancement de la gamme Compostable (avec nos capsules à base de pulpe de papier compostables à domicile) et par la création de l'Union des Acteurs du Compostables.

Nous avons soumis un plan de prévention et d'écoconception à Citeo en 2023, conformément à l'article 72 de la loi AGECE qui fixe l'obligation pour toutes les entreprises soumises au principe de Responsabilité Élargie du Producteur (REP) d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de prévention et d'écoconception.

Notre démarche d'amélioration tient compte de notre réalité industrielle et de la diversité de nos catégories de produits.

Les droits humains dans la gestion des déchets font partie du scope 2 de nos principaux plans d'action de notre feuille de route droits humains, i.e.

- *Safety & Health at Work*
- *Forced labor & responsible recruitment*

Nous sommes en cours de *risk assessment* au niveau mondial des risques droits humains dans nos projets de gestion des déchets en lien avec nos engagements autour du *Plastic Treaty* et de la *Fair Circularity initiative*.

Où en sommes-nous ?

ENGAGEMENTS 2025

100 % d'emballages recyclables ou réemployables

Réduire d'un tiers les plastiques vierges par rapport à 2018 dont 10 % de réduction absolue

FY 2022

90 %

- 32 %, dont 8 % de réduction absolue

FY 2023

91 %

- 50 %, dont 25 % de réduction absolue



Actions de prévention et d'atténuation *suite*

Réduire

Voici quelques axes du travail de réduction que nous avons mené ou envisagé pour atteindre l'objectif en 2025 :

- Suppression d'un élément d'emballage ;
- Modification du design entraînant une réduction d'emballage ;
- Concentration ou modification du produit entraînant une réduction de l'emballage ;
- Optimisation des dimensions, de la surface ;
- Optimisation de l'épaisseur ;
- Changement de matériaux.

Depuis la fin d'année 2022, l'emballage externe des papillotes MAGGI® est réduit de 15 % en taille, soit 3 cm de hauteur de sachet en moins. Cette réduction représente environ **4 tonnes de plastique en moins** sur une année par rapport à l'ancien emballage⁹.

Depuis juillet 2022, nous avons retiré le soufflet des pochons PURINA ONE® chat Humide afin d'économiser 10 % de plastique par pochon. Cette action a permis **d'économiser environ 43,9 tonnes de plastique** sur PURINA ONE® Humide par an¹⁰.

Nous avons arrêté de distribuer des échantillons pour la marque PRO PLAN® *Veterinary Diets*. Cela nous a permis **d'éviter 0,96 tonne de déchets plastiques**¹¹.

NaturNes® a retiré les couvercles de ses petits pots aux fruits conventionnels. Cet emballage sans couvercle est arrivé dès le mois d'avril 2021 chez Auchan, puis à partir de septembre 2022 dans toutes les autres enseignes. Cette action a permis de **réduire de 42 % la quantité de plastique utilisée sur chacun des petits pots**¹². Cela représentait 25 tonnes de plastique en 2022. Même si les couvercles étaient pratiques pour les parents, NaturNes® a souhaité les retirer afin de limiter son impact et de contribuer à préserver l'environnement dans lequel les bébés grandiront demain.

Nesquik® a réduit de ses boîtes de chocolat en poudre en format 1 kg, en travaillant sur les épaisseurs. Cette action a permis de réduire le **poids de la boîte de 4 %**, soit **70 tonnes de plastique en moins** à l'échelle de la marque sur une année.

Par ailleurs, nous avons également mené des actions sur nos emballages secondaires et tertiaires. Ainsi, comme nous l'avons fait en 2021 pour nos bouteilles Contrex® et Hépar®, en 2022, nous avons intégré du plastique recyclé rPET à hauteur de 50 % dans tous les films de regroupement de nos packs de bouteilles Perrier® et Vittel®. Cette action nous a permis d'économiser 1 300 tonnes de matière vierge au total sur l'année. Nous avons également intégré 50 % de plastique recyclé dans le film de fardelage Clinutren de Nestlé Heath Science (NHS) qui entoure les caisses de regroupement des produits Clinutren en bouteille. Cela représente une économie de 15 tonnes de plastique vierge sur une année.

Depuis 2022, tous les films de banderolage entourant nos palettes dans nos usines françaises Nestlé intègrent 30 % de matière recyclée. En parallèle, nous investiguons pour trouver des solutions alternatives aux emballages industriels utilisant moins de plastique vierge, soit en trouvant des matériaux alternatifs au plastique, soit en utilisant des solutions réemployables. Des tests sont en cours.

Nestlé Waters a également mené des actions de réduction de ses emballages en 2023 avec deux projets majeurs :

- la mise en place des bouchons solidaires sur l'ensemble de ses bouteilles plastiques (achevée en 2024) : il s'agit d'une obligation réglementaire mais Nestlé Waters est allé plus loin en réduisant leur poids d'un gramme par bouchon pour toutes les marques Vittel®, Contrex®, Hépar® et Perrier® ;
- le développement du nouveau format 6 litres qui réduit de 25 % l'utilisation de plastique par litre en comparaison avec un pack de 6 bouteilles d'un litre Vittel® actuel.

-2 000 tonnes
de plastique par an grâce aux bouchons solidaires¹³



⁹ Calcul basé sur la production 2022 vs 2021

¹⁰ Base déclaration Citeo 2022

¹¹ Source déclaration Citeo 2022 vs 2021

¹² Calculé par rapport aux anciens pots avec couvercle

¹³ Calculé grâce au nombre de cols (bouteilles) vendus sur toute l'année 2022

Actions de prévention et d'atténuation *suite*

Réemployer

Les actions et opportunités de réemploi que nous avons réalisées, en cours ou que nous envisageons sont :

- Développement d'un système de recharge avec réemploi d'un flacon existant et/ou standardisé ;
- Mise en place du vrac avec réemploi du contenant par le consommateur ;
- Mise en place d'un dispositif de réemploi industriel avec collecte d'emballages vides pour lavage et reconditionnement, etc.

Nous testons et développons différents modèles de livraison sans emballage à usage unique et des solutions réemployables et rechargeables.

Nestlé en France et Nestlé Waters participent depuis janvier 2023 au projet *ReUse* de Citeo. L'objectif est de définir une vision nationale du système de réemploi partagé, pour toutes les catégories de produits dans le commerce de détail.

Depuis mai 2022, le NESCAFE® Spécial Filtre, la poudre chocolatée NESQUIK®, trois produits PURINA ONE®, trois produits de la catégorie chocolat (Nestlé Dessert® palets, KIT KAT® balls, SMARTIES® Mini) sont proposés dans une « Bulk Avenue » dans les magasins Carrefour de Montesson et Voisins-Le-Bretonneux. Cette initiative est riche d'apprentissages.

En 2023

93 % des bouteilles verre Nestlé Waters vendues sur le circuit hors domicile en France étaient consignées pour réemploi.

Et de nouveaux circuits de distribution ont été testés, notamment avec l'entreprise « Le Fourgon » qui propose de livrer directement à domicile aux particuliers les bouteilles consignées pour réemploi.

Nestlé Waters a également rejoint, en septembre 2023, le consortium « la consigne pour réemploi ». L'objectif est de **mettre en place un projet pilote de réemploi multiacteurs et multidistributeurs en retail pour la catégorie boissons avec des partenaires** tels que Système U, Leclerc, Coca-cola, Meteor, Eckes Granini, Lorina.

Recycler

Voici les actions d'amélioration de la recyclabilité que nous menons ou que nous allons mener pour atteindre nos objectifs à horizon 2025 :

- Changement de matériau vers une solution avec filière et sans perturbateur ;
- Suppression d'un élément perturbateur sur un emballage disposant d'une filière ;
- Suppression d'un élément potentiellement perturbateur sur un emballage dont la filière est en développement (filière PS, PP souple, PET operculés, Bois, Liège).

Docello® s'engage pour une meilleure recyclabilité grâce à ses nouveaux packs. Grâce à son nouveau design de bouteille, nous avons réduit de **20 % la consommation de plastique** pour un même grammage (par rapport au format précédent). La suppression du manchon en polystyrène, le passage en mono matériau (PP rigide) et le bouchon solidaire améliorent la détection lors de l'étape de tri optique et la recyclabilité de cette gamme dans diverses applications. Cette réduction d'emballage, c'est environ **970 kg de plastique en moins** sur une année par rapport à l'ancien emballage¹⁴.

PURINA ONE® a lancé ses nouveaux emballages recyclables en mono PE dès la fin 2022. Cette action va permettre de **rendre recyclable environ 1 155T de plastique** sur PURINA ONE® Bifensis® par an (hors formats > 7,5 kgs)¹⁵.

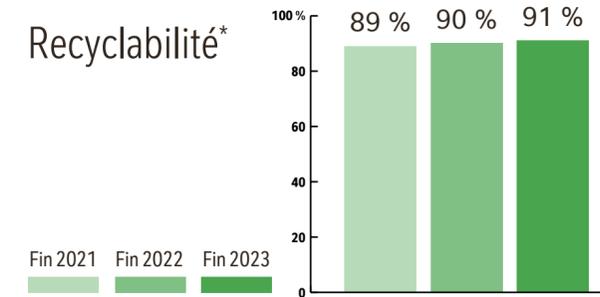
Chez Nestlé Waters, toutes les bouteilles d'eau minérale naturelle contiennent de la matière recyclée entre 25 % et 100 %¹⁶. Vittel va plus loin que la législation qui prévoit l'intégration d'au moins 25 % de plastique recyclé dans les bouteilles en plastique en 2025 en ayant, dès 2023, 100 % de son portefeuille en 100 % rPET.

¹⁴ Calcul basé sur la production 2022 vs 2021

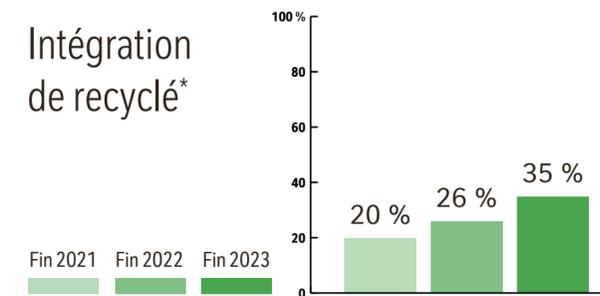
¹⁵ Base déclaration Citeo 2022

¹⁶ Hors bouchon et étiquette

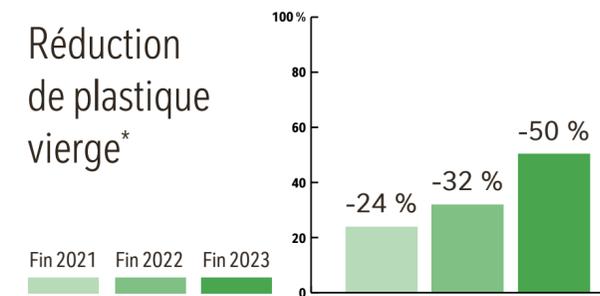
Recyclabilité*



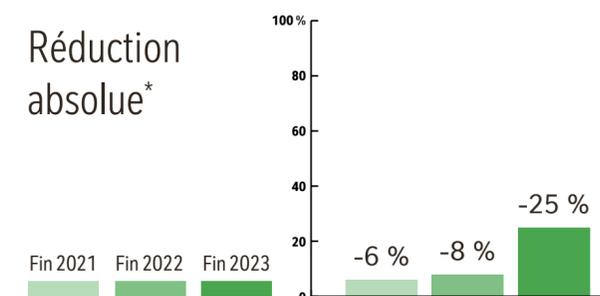
Intégration de recyclé*



Réduction de plastique vierge*



Réduction absolue*



*Année de référence 2018



Actions de prévention et d'atténuation *suite*



Gestion et préservation des ressources en eau

La ressource en eau est particulièrement précieuse et soumise à de multiples pressions. L'activité humaine et le changement climatique influent notamment sur le cycle de l'eau en augmentant le risque de pollutions. L'eau est indispensable pour de nombreux écosystèmes et elle intervient dans la continuité de nos activités. **Nous dépendons de l'eau dans nos chaînes d'approvisionnement et pour nos opérations** : la gestion de l'eau est donc essentielle pour notre entreprise, pour les communautés de notre chaîne de valeur et pour l'environnement.

La ressource en eau est une préoccupation première. Pour en garantir la pérennité, notre démarche s'articule autour de trois axes :

- **Identification de projets de réduction de nos consommations d'eau** ;
- **Déploiement d'un outil digital et de compteurs permettant le suivi de nos consommations** en temps réel, l'analyse des tendances par ligne de production et par recette et l'identification de projets de réduction ;
- **Organisation opérationnelle et managériale** permettant le suivi et le partage de ces mesures, et le déclenchement d'actions en cas de dérive.

L'ensemble de nos sites de production disposent d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA) anticipant les éventuelles réductions de consommation en cas de sécheresse. Une gouvernance est définie permettant à l'échelle nationale un suivi de la situation et une coordination en cas de déclenchement d'un seuil d'alerte.

Nestlé est engagé en faveur d'une gestion de la ressource durable de l'eau tant en quantité qu'en qualité.

Le Groupe Nestlé s'est engagé au niveau mondial à réduire sa consommation d'eau dans ses usines de

6 millions de m³
entre 2021 et 2023.

En France, nous suivons les prélèvements et consommations d'eau de nos sites industriels et siège. **La consommation d'eau (hors Nestlé Waters) a baissé de 6,1 % entre 2018 et 2023** sur l'ensemble de nos usines en France métropolitaine. Pour nos sites industriels, nous surveillons de près la qualité de l'eau que nous rejetons afin de nous assurer du respect de la réglementation et garantir la réduction de l'impact négatif en aval.

Nous nous engageons également à coopérer avec les agriculteurs partout dans le monde pour **améliorer l'efficacité de l'usage de l'eau dans notre chaîne d'approvisionnement**.

Nestlé Waters est engagé depuis des nombreuses années en faveur de la protection qualitative et quantitative des ressources en eau. Nous avons contribué, avec les autres parties prenantes locales, à la réduction du déficit de la nappe des Grès du Trias Inférieur (GTI) à Vittel pour un retour à l'équilibre en 2027, en limitant volontairement nos prélèvements.

Ainsi, dès 2023, nous avons **réduit notre volume de prélèvement autorisé dans la nappe des GTI de 500 000 m³ à 200 000 m³ par an**, contre les 1 000 000 m³ autorisés précédemment. Ceci revient à entériner une baisse de 80 % des autorisations de prélèvements de Nestlé Waters.

La protection des ressources en eau est au cœur de l'activité de Nestlé Waters, autour de ses sites de production, afin de garantir les caractéristiques essentielles de l'eau minérale embouteillée. Le programme Agrivair sur le territoire de Vittel illustre cet engagement, avec des co-bénéfices pour l'environnement et la biodiversité.

Nestlé Waters s'est engagé à **certifier tous les sites d'embouteillage d'eau dans le monde selon la norme internationale de l'Alliance for Water Stewardship d'ici 2025**. Ce standard garantit les bonnes pratiques de gestion collaborative des ressources en eau sur les territoires, en intégrant l'accès à l'eau et l'assainissement des communautés.

Parallèlement, nous menons une **initiative de régénération locale des cycles de l'eau**. Nous mettons en place dans les régions où sont situées nos sites, des projets collaboratifs qui permettront de retenir, au bénéfice de la nature et des communautés, plus d'eau que les volumes prélevés dans le cadre de nos activités.

Actions de prévention et d'atténuation *suite*

Risque d'atteinte au bien-être animal

Bien-être animal dans la chaîne d'approvisionnement

Nos engagements sont repris dans le **Standard Nestlé pour des achats responsables** qui couvrent les conditions d'élevage, d'hébergement et d'abattage des animaux et le suivi de nos engagements.

Depuis 2022, tous les œufs que nous utilisons pour nos produits en Europe sont certifiés provenir d'un élevage sans cage (*cage-free*).

Améliorer la vie et le bien-être des animaux de compagnie

En 2022, Purina a pris six nouveaux engagements en Europe pour améliorer la vie et le bien-être des animaux de compagnie, des hommes et de la planète. Ces engagements sont élaborés sur la base d'une étude de matérialité, puis révisés afin de garantir que l'entreprise opère dans les limites planétaires et dans lesquelles les hommes pourront continuer à se développer et s'épanouir pour les générations à venir. Ces engagements consistent à :

- Innover en nutrition animale ;
- S'approvisionner en ingrédients issus de pratiques régénératrices ;
- Promouvoir l'adoption d'animaux de compagnie avec des partenariats ;
- Promouvoir des programmes de possession responsable ;
- Favoriser la santé humaine grâce au pouvoir de la relation homme – animal ;
- Travailler pour un avenir sans déchets ;
- Favoriser la régénération des écosystèmes terrestres et océaniques.

[Détails et objectifs chiffrés disponibles ici.](#)

En 2023, Purina a [annoncé](#) le lancement de sa toute première gamme d'aliments pour animaux de compagnie réduite en carbone, Purina ONE DualNature. La gamme a réduit son empreinte carbone de 15,7 % par rapport à l'année de référence 2019 en opérant des changements sur sa fabrication, ses recettes, sa logistique et ses emballages. Ces transformations ont été vérifiées par *South Pole*.

Perspectives 2024

En 2024, nous souhaitons aller plus loin sur la restauration des océans en lançant un programme européen de restauration des océans afin d'aider à lutter contre la perte de biodiversité marine. Purina Europe veut s'associer avec des organisations expertes afin de restaurer 1 500 hectares d'habitats marins d'ici 2030.



Fournisseurs et sous-traitants

Risques relatifs à la chaîne d'approvisionnement

Nestlé travaille étroitement avec ses filiales, fournisseurs et sous-traitants pour assurer la transparence de ses processus. La confiance des consommateurs et la qualité de la chaîne d'approvisionnement sont les pierres angulaires des préoccupations et des valeurs du Groupe.

Sélection des fournisseurs

Avant de nouer une relation d'affaires, **Nestlé évalue les tiers afin d'identifier et d'apprécier les risques** d'atteintes aux enjeux de vigilance auxquels le Groupe pourrait être exposé le cas échéant. Avant toute entrée en relation, le fournisseur doit :

- Répondre à une procédure d'approbation portant sur sa santé financière, son adhésion à la politique achats responsables, sa qualité et des critères techniques ;
- Compléter un questionnaire, dont les réponses sont analysées et classifiées ;
- Signer le [Standards Nestlé pour les achats responsables](#) et s'assurer que ses fournisseurs et sous-traitants les respectent ;

À partir de 2024 Nestlé se réfère à un nouveau document, le [Nestlé responsible Sourcing Core Requirements](#).

Tout au long de la relation commerciale, Nestlé se réserve le droit de :

- Vérifier la conformité du tiers à ses exigences internes par des évaluations internes ou externes ;
- Exiger la mise en œuvre de progrès conformément aux exigences d'audit.

Tous les six mois, Nestlé en France vérifie grâce à une solution externe indépendante, e-attestations, la production par ses fournisseurs des documents pour la lutte contre le travail dissimulé (extrait K-BIS, attestation URSSAF, liste des travailleurs étrangers).

Des audits d'évaluation du respect de nos principes d'achats responsables sont réalisés auprès de certains fournisseurs par des organismes externes (SMETA, EcoVadis, etc.). Des auditeurs externes réalisent de façon régulière des audits de nos pratiques, processus, procédures et standards. L'organisation Achats dispose également de la certification ISO 9001, attestant de la qualité des processus réalisés.

La performance des fournisseurs directs est évaluée mensuellement via une *Vendor Evaluation Scorecard* (VES). Nous vérifions la conformité de nos fournisseurs directs au moyen d'audits indépendants réalisés par des sociétés d'audit accréditées par Nestlé, suivant les meilleures pratiques SMETA.

Si des problèmes de non-conformité ou des lacunes sont constatés, le fournisseur s'engage à déployer un plan d'action, dont la mise en œuvre sera évaluée ultérieurement. Si un fournisseur refuse de se soumettre à un audit ou de combler des lacunes, nous pouvons mettre fin à la relation commerciale. **Chaque fournisseur direct fait aussi l'objet d'audits qualité.**

Pour les achats indirects, des analyses financières sont réalisées chaque année pour 100 % des fournisseurs référencés par les achats auprès d'un prestataire (Crédit Safe). Un plan d'action est mis en place en cas d'évaluation non satisfaisante. Nos standards sont revus tous les ans.

Sélection du fournisseur

Ensemble des fournisseurs

- Appel d'offres au-delà de 20 000 € sur le projet
- Évaluation du fournisseur
- Adhésion au [Standard Nestlé pour des Achats responsables](#)

Poursuite de la relation commerciale

Ensemble des fournisseurs

- Vérification bisannuelle de la production des documents pour la lutte contre le travail dissimulé
- Audits éthiques ponctuels
- Analyses financières annuelles

Fournisseurs directs

- Suivi mensuel de la performance
- Suivi des certifications

Actions de prévention et d'atténuation

Standard Nestlé pour des Achats responsables

Le [Standard Nestlé pour des Achats responsables](#) vise à assurer une application uniforme des engagements de Nestlé en matière de normes internationales. Il définit ainsi :

- Les normes minimales non négociables à respecter dans le cadre des relations commerciales avec Nestlé ;
- Les standards et engagements du Groupe à respecter dans la chaîne d'approvisionnement de toutes ses matières premières.

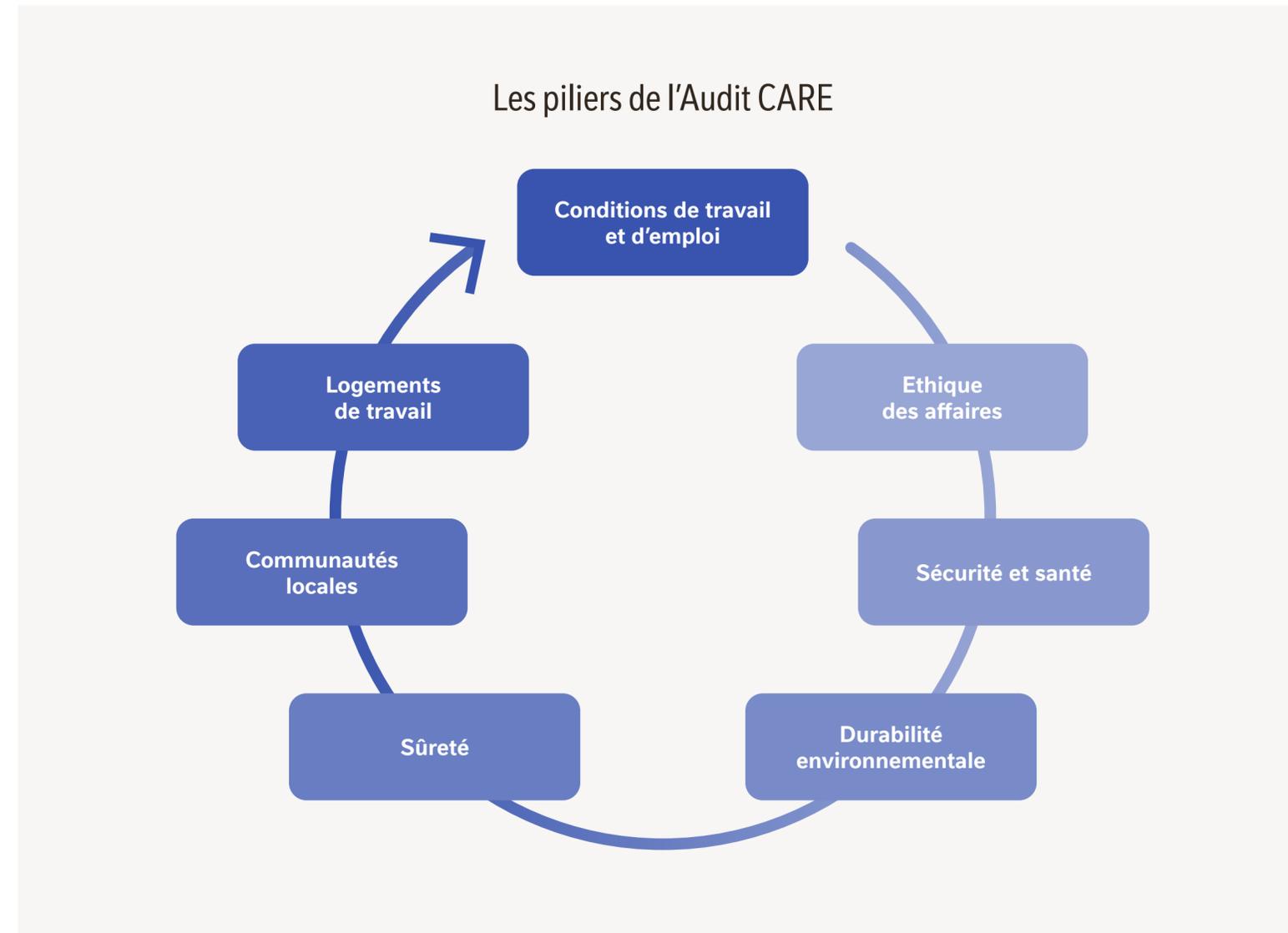
Nos fournisseurs directs les plus stratégiques et à risque sont régulièrement audités afin de vérifier leur conformité aux cinq piliers du Standard Nestlé pour des Achats responsables :

- La conformité ;
- Les droits des travailleurs et les droits humains universels ;
- La santé et la sécurité ;
- La durabilité environnementale et sociale ;
- L'intégrité en affaires.

Ils doivent en outre garantir l'intégrité et la conformité des intermédiaires en amont.

Programme d'audit CARE

Le respect des principes relatifs aux ressources humaines, à la sécurité, à la santé, à l'environnement et à l'intégrité dans les relations d'affaires est évalué dans le cadre de notre programme CARE. Ce programme repose sur un réseau indépendant d'audit externe CARE (*Compliance Assessment of human Ressources, occupational health and safety, Environment and business integrity*). Chaque site de Nestlé est audité une fois tous les trois ans.



Actions de remédiation

Des formations et des outils sont à la disposition de nos fournisseurs, en complément du programme « *Know your supplier* » qui vise à renforcer l'évaluation de nos fournisseurs tout au long de notre chaîne de valeur. Enfin, par souci de transparence, Nestlé a choisi de publier la [liste de ses fournisseurs par matière première](#).

Dans de nombreux cas, nous identifions des problèmes qui nécessitent des interventions ciblées à long terme. Par exemple, notre système de [Suivi et Remédiation du Travail des Enfants \(SSRTE\)](#), est utilisé dans notre chaîne d'approvisionnement en cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana. Nous travaillons également avec [Verité](#) pour lutter contre les violations des droits du travail dans le [secteur des produits de la mer](#).

De même, notre utilisation du [système satellitaire Starling](#) fait appel à la technologie pour lutter contre la déforestation dans nos chaînes d'approvisionnement en huile de palme, en pâte à papier et en papier. Pour plus d'impact, ces interventions portent sur des questions concrètes, prenant en compte les causes fondamentales.

Mécanismes d'alerte

L'efficacité des mesures de prévention des risques mises en place chez Nestlé en France repose sur notre engagement à agir en toute occasion avec intégrité, honnêteté et loyauté, dans le respect de la loi.

Introduit en 2013, le dispositif d'alerte de Nestlé en France repose sur le Code de conduite professionnelle de Nestlé en France. Ce dernier précise que les salariés doivent alerter de toute pratique ou tout acte qu'ils tiennent pour illégal ou non-conforme au [Code de conduite](#) :

- leur responsable hiérarchique,
- la Direction des Ressources Humaines,
- la Direction Juridique.

Nestlé en France met à disposition de l'ensemble de ses parties prenantes un dispositif d'alerte anonyme « *Speak Up* », géré par « *People InTouch* ». Il permet de signaler l'existence ou la réalisation de risques d'atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement, dans le cadre des activités du groupe, de ses sous-traitants et de ses fournisseurs.

Ce dispositif est disponible sur la page d'accueil du site de [Nestlé](#). Il est conforme à la loi Sapin II et à la directive européenne dont la loi de transposition est entrée en vigueur le 01/09/2022.



<https://www.nestle.fr/nestleenfrance/pour-nous-alerter>

Le dispositif d'alerte a été communiqué aux parties prenantes du Groupe en 2017 via le site internet du Groupe. Il est également communiqué à tous les clients par le biais des Conditions Générales de Vente (CGV), et auprès de tous nos partenaires, fournisseurs, prestataires par le biais de nos Conditions Générales d'Achat (CGA). Le [Standards Nestlé pour les achats responsables](#) y fait aussi référence.



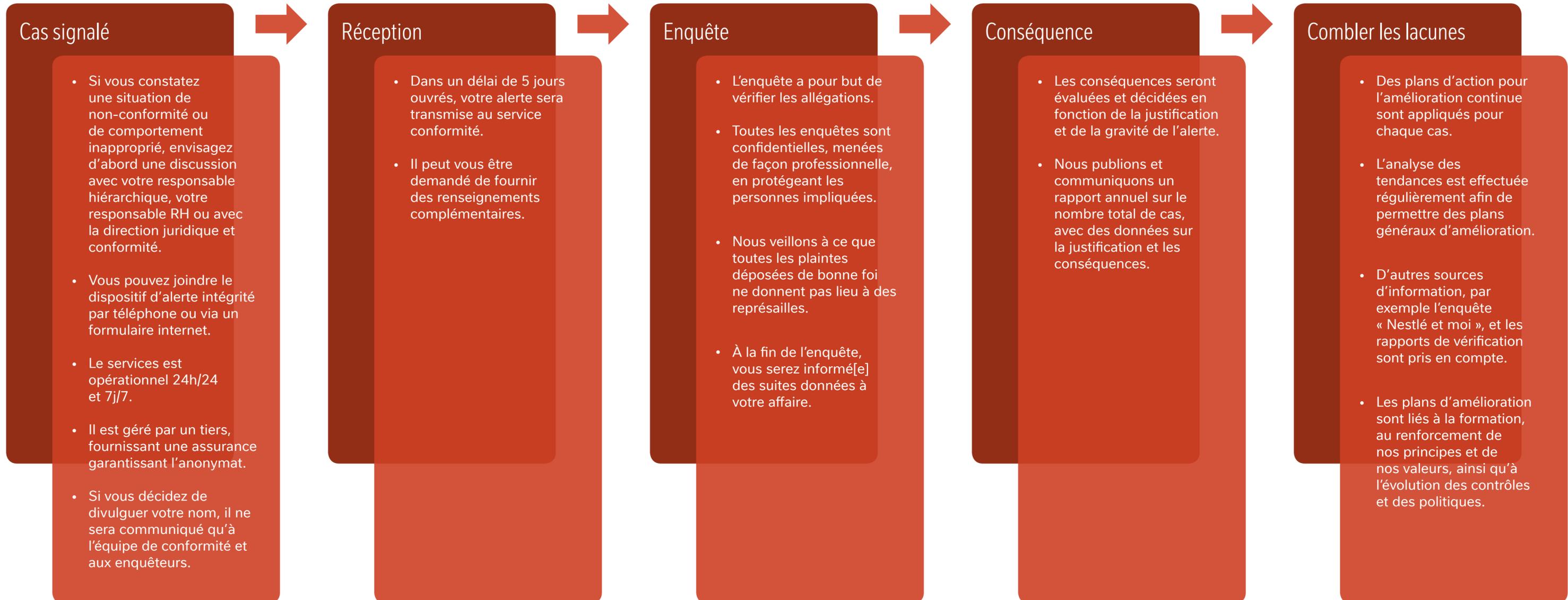
Une partie prenante souhaitant signaler un fait ou un agissement grave peut se rendre sur le site internet [Speak Up](#) ou appeler le 0800-908810 (code 78954). Toute alerte est remontée au Comité d'alerte.

Toute mesure de représailles contre un lanceur d'alerte est interdite et peut faire l'objet de mesures disciplinaires.

Ce dispositif fait l'objet de communications régulières dans les usines et aux différents comités de direction. La connaissance de ce dispositif par les collaborateurs est évaluée tous les trois ans, sur chaque site, par un audit CARE.



Que se passe-t-il en cas d'alerte ?



Compte-rendu de mise en œuvre du plan de vigilance

Dispositif de suivi

La démarche de conformité est régulièrement actualisée et mise à jour en fonction d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs internes.

Le Comité de Conformité, chargé de piloter la démarche de conformité aux côtés du réseau des Référents Conformité, se réunit chaque trimestre. Il assure un suivi continu des plans d'action mis en place et actualise le dispositif de conformité.



Suivi qualitatif

Les **échanges réguliers entre le réseau des Référents de Conformité et le Comité de Conformité** permettent d'évaluer en temps réel et de manière concrète l'efficacité des mesures correctives mises en place. Les Référents font ainsi remonter tout type de manquement ou de risque d'atteinte aux droits humains, à la santé et à la sécurité ou à l'environnement constaté dans l'exercice de leurs fonctions.

De façon plus générale, **les canaux d'alerte** mis à disposition de l'ensemble des collaborateurs ([voir p. 33](#)) contribuent à identifier tout dysfonctionnement lié à la démarche interne de conformité.

En outre, **le processus d'audit CARE** ([voir p.32](#)) constitue un contrôle de troisième niveau, assurant le suivi du dispositif de conformité. Il prend en compte la conformité de Nestlé en France avec les législations locales, les codes de conduite et les principes du Groupe Nestlé.

Les plans d'action et les pistes d'amélioration sont établis en fonction de ces remontées.

Suivi quantitatif

Les mesures correctives mises en place en interne sont accompagnées d'**indicateurs de suivi** permettant de mesurer l'efficacité de la démarche de conformité. Ces indicateurs sont recueillis via des mesures de reporting, des audits, ou des contrôles.

Les **contrôles et audits réguliers** des organismes de certification liés à Nestlé en France permettent de mesurer la performance réelle du dispositif de conformité. En fonction des scores et résultats recueillis, le Comité de Conformité pourra établir un plan d'action indiquant clairement les mesures correctives à prioriser.

Les mesures de *reporting* en place sont établies sur le modèle des recommandations de la *Global Reporting Initiative* (GRI), ainsi que de l'*UNGP Reporting Framework*. Les résultats d'évaluation de la performance des mesures sont publiés chaque année dans le rapport *Creating Shared Value*, et sont accessibles à l'ensemble des parties prenantes.

Des indicateurs généraux sont également collectés, conformément aux recommandations de la GRI. Elles comprennent des données relatives aux :

- Incidents liés à des manquements à la réglementation en matière de santé et de sécurité des produits ;
- Incidents liés à des manquements à la réglementation en matière d'informations et d'étiquetage des produits ;
- Nombre de sanctions ou de violations de la réglementation sociale et économique ;
- Nombre de sanctions ou de violations de la réglementation environnementale.

Indicateurs de suivi

Engagement	KPI	Périmètre	2021	2022	2023
Droits humains					
Diversité, équité & inclusion	Taux de complétion des formations obligatoires sur le harcèlement sexuel	Monde	61 %	90,8 %	90,8 %
Diversité, équité & inclusion	Score Diversité, Équité et Inclusion	France	76/100	81/100	81/100
Diversité, équité & inclusion	Index égalité Femmes-Hommes	France	89/100	90/100	87/100
Employabilité	Nombre de jeunes de moins de 30 ans recrutés en CDI ou en CDD de plus de six mois	France	518	725	649
Employabilité	Nombre de stagiaires et alternants recrutés	France	679	762	719
Données personnelles	Taux de complétion de la formation obligatoire en matière de protection des données personnelles	France	56,7 %	74,3 %	81,1 %
Solidarité	Nombre de donateurs sur l'arrondi sur salaire	France	N/A	+250	+270
Solidarité	Nombre d'associations avec lesquelles nous avons développé un partenariat	France	N/A	14	19
Solidarité	Nombre de sites de Nestlé en France activement engagés sur des initiatives pour la DE&I	France	N/A	19	19
Solidarité	Nombre de collaboratrices et collaborateurs engagés sur des initiatives de don de temps et compétences	France	N/A	+ 270	+ 300
Solidarité	Nombre de collaboratrices et collaborateurs mobilisés pour le challenge sportif et solidaire	France	N/A	+1 900	+1200

Engagement	KPI	Périmètre	2021	2022	2023
Santé Sécurité					
Qualité nutritionnelle	Pourcentage du portefeuille Nestlé ¹⁷ en France avec un Nutri-score A ou B	France	59 %	59 %	60 %
Formations	Nombre de sessions de formations liées à la santé sécurité dispensées	France	-	511	620
Santé	Taux de maladie sur des millions d'heures de travail	France	3,5	2,8	2,9
Sécurité	Nombre d'accidents du travail	France	79	67	63
Alimentation accessible	Volume des dons alimentaires aux associations de lutte contre la précarité alimentaire en tonnes	France	+ de 887 tonnes	+ de 999 tonnes	+ de 1 000 tonnes
Alimentation accessible	Dons alimentaires aux associations de lutte contre la précarité alimentaire en équivalent repas	France	1,71 millions	2 millions	1,9 millions

Transverse					
Mécanisme d'alerte	Nombre de rapports de non-compliance pertinents reçus	Monde	580	578	691
Audits CARE	Nombre d'audits Care réalisés	France	7	8	10

Pour les indicateurs environnementaux, se référer au [Rapport CSV du Groupe](#).

¹⁷ Eligible au Nutri-score (en NNS)

Textes de référence

Sources normatives

Les droits fondamentaux retenus dans l'identification des risques sont référencés à partir des conventions internationales suivantes :

- Déclaration universelle des droits de l'Homme du 10 décembre 1948 ;
- Pacte international relatif aux droits sociaux, économiques et culturels du 16 décembre 1966 ;
- Pacte international relatif aux droits civils et politiques du 16 décembre 1966 ;
- Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme du 16 juin 2011 ;
- Conventions fondamentales de l'OIT :
 - Convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical du 9 juillet 1948 ;
 - Convention sur le droit d'organisation et de négociation collective du 1er juillet 1949 ;
 - Convention sur le travail forcé du 28 juin 1930 ;
 - Convention sur l'abolition du travail forcé du 25 juin 1957 ;
 - Convention sur l'âge minimum du 26 juin 1973 ;
 - Convention sur les pires formes de travail des enfants du 17 juin 1999 ;
 - Convention sur l'égalité de rémunération du 29 juin 1951 ;
 - Convention concernant la discrimination (emploi et profession) du 25 juin 1958 ;
 - Convention sur la diversité biologique du 5 juin 1992.

Normes internes

Chez Nestlé, quand une politique interne est adoptée, elle s'applique dans tous les pays dans lesquels Nestlé opère indépendamment des obligations légales et réglementaires.

Droits humains

- [Politique en matière de relations du travail de Nestlé \(2010\)](#)
- [Nestlé Commitment on Rural Development \(2012\)](#)
- [Politique des Ressources Humaines chez Nestlé \(2012\)](#)
- [Nestlé Commitment on Labour Rights in Agricultural Supply Chains \(2015\)](#)
- [Code de conduite professionnelle \(2016\)](#)
- [Standards Nestlé pour les achats responsables \(2018\)](#)
- [Nestlé Gender Balance Acceleration Plan](#)
- [Politique globale Nestlé de soutien parental \(2019\)](#)
- [Nestlé needs YOUth](#)
- [Principes de conduite des affaires \(2020\)](#)
- [Human Rights Framework and Roadmap \(2021\)](#)
- [Annexe au Standard Nestlé pour des achats responsables sur la protection de la vie privée et l'éthique de la gestion des données personnelles \(2021\)](#)
- [Data Protection and Privacy - salient issue action plans \(2022\)](#)
- [Nestlé human rights salient issue action plans \(2023\)](#)
- [Nestlé Human Rights Policy \(2023\)](#)
- [Gender equity, non-discrimination and non-harassment \(2023\)](#)
- [Nestlé Marketing Communication to Children \(2023\)](#)

Santé et Sécurité

- [Politique Nestlé Sécurité et Santé au Travail](#)
- [Politique qualité \(2017\)](#)
- [Safety and Health at Work \(2023\)](#)
- [Gender equity, non-discrimination and non-harassment \(2023\)](#)
- [Nestlé Marketing Communication to Children \(2023\)](#)

Droits environnementaux

- [Politique de Durabilité Environnementale de Nestlé](#)
- [Nestlé Responsible Sourcing Guideline \(2013\)](#)
- [Nestlé Commitment on Deforestation and Forest Stewardship \(2013\)](#)
- [Commitment on Farm Animal Welfare \(2014\)](#)
- [Politique qualité \(2017\)](#)
- [Standards Nestlé pour les achats responsables \(2018\)](#)
- [Politique Achat Nestlé \(2020\)](#)
- [« Net Zero » \(2021\)](#)
- [Forest Positive Strategy \(2021\)](#)
- [Nestlé Net Zero Road Map \(2023\)](#)



Nestlé Good food, Good life

Nestlé en France

34-40 rue Guynemer
92130 Issy-les-Moulineaux
compliance@fr.nestle.com

www.nestle.fr

